



Bulletin Officiel

N° 5665 Lundi 06 Août 2018

— 19^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

COMMUNIQUEES DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE RELATIF A LA PUBLICATION DES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2018 2

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE 3

DESIGNATION D'UN INTERLOCUTEUR UNIQUE POUR L'ECHANGE DE RENSEIGNEMENTS EN MATIERE FISCALE 4

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

MICROCRED « 2018-1 » 5-8

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

EMPRUNT OBLIGATAIRE « ATL 2018-1 » 9

EMPRUNT OBLIGATAIRE «BNA SUBORDONNE 2018-1» 9

COMMUNIQUE D'UNE COMMISSION DE SURPERFORMANCE

FCP VALEURS CEA 10

EMISSION DE TITRES PARTICIPATIVES

BEST LEASE 1-14

WIFAK BANK 15-17

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

18-19

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ANNEXE II

SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETEES AU 30 JUIN 2018

- SICAV RENDEMENT
- FINACORP OBLIGATAIRE SICAV
-

ANNEXE III

SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETEES AU 31 MARS 2018

- ATTIJARI VALEURS SICAV

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETEES AU 30 JUIN 2018

- UIB

COMMUNIQUE DU CMF

**RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE
RELATIF A LA PUBLICATION DES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2018**

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse, qu'elles sont tenues, en vertu de l'article 21 bis de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, de :

- **Fournir au CMF et à la BVMT**, sur supports papiers et magnétique, **leurs états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2018** accompagnés du rapport intégral du ou des commissaires aux comptes, et ce, **au plus tard le 31 août 2018**.

Ces états doivent être établis conformément aux normes comptables en vigueur et notamment à la norme n°19 relative aux états financiers intermédiaires.

- **Procéder à la publication** de ces états financiers intermédiaires dans un quotidien paraissant à Tunis, accompagnés du texte intégral du rapport du ou des commissaires aux comptes, après leur dépôt ou envoi au CMF, et ce, **dans le même délai**.

Pour les besoins de la publication dans le quotidien, les sociétés peuvent se limiter à publier les notes sur les états financiers obligatoires et les notes les plus pertinentes sous réserve de l'obtention de l'accord écrit du commissaire aux comptes.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées.

COMMUNIQUE DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse qu'en vertu des dispositions de l'article 21 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier¹, elles sont tenues, de déposer, au conseil du marché financier et à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, ou de leur adresser des indicateurs d'activité fixés selon les secteurs, par règlement du conseil du marché financier, et ce, au plus tard vingt jours après la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable.

Lesdites sociétés doivent procéder à la publication desdits indicateurs trimestriels au bulletin officiel du conseil du marché financier et dans un quotidien paraissant à Tunis.

Ces indicateurs doivent être établis conformément aux dispositions de l'article 44 bis du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne² et aux indicateurs fixés par secteur à l'annexe 11 de ce même règlement.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées en communiquant au CMF, sur support papier et magnétique (format Word) suivant le modèle annexé au présent communiqué, leurs indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre de l'exercice comptable 2018, au plus tard le 20 juillet 2018.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE.....

Siège social :

La société publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au x^{ème} trimestre

Indicateurs :

Trimestre de l'exercice comptable N	Trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Du début de l'exercice comptable N à la fin du trimestre	Du début de l'exercice comptable N-1 à la fin du trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Exercice comptable N-1

Commentaires

- bases retenues pour leur élaboration ;
- justifications des estimations retenues pour la détermination de certains indicateurs ;
- exposé des faits saillants ayant marqué l'activité de la société au cours de la période considérée et leur incidence sur la situation financière de la société et des entreprises qu'elle contrôle ;
- justifications des éventuels écarts par rapport aux prévisions déjà publiées ;
- informations sur les risques encourus par la société selon son secteur d'activité.

Si les indicateurs publiés ont fait l'objet d'une vérification de la part de professionnels indépendants, il y a lieu de le mentionner et de publier l'avis complet de ces professionnels.

La société peut publier d'autres indicateurs spécifiques à son activité, en plus de ceux mentionnés à l'annexe 11 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne, à condition de :

- définir clairement ces indicateurs, au cas où ils ne relèvent pas de définition strictement comptable selon le référentiel comptable tunisien. Ainsi, tout retraitement pour déterminer de tels indicateurs doit être décrit avec publication des montants tels que retraités, comparé à la même période de l'exercice comptable précédent ;
- justifier leur choix et d'expliquer leur portée ;
- les utiliser de manière continue et ne pas se limiter à les publier dans le souci de donner l'image la plus favorable sur la période considérée.

La société doit fournir des informations sur les indicateurs ayant servi de base pour le calcul du loyer au cas où :

- elle sous-traite ou loue la totalité ou le principal de son activité à des tiers ;
- elle exploite des unités louées auprès de tiers.

¹ Telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières.

² Tel qu'approuvé par l'arrêté du ministre des finances du 17 novembre 2000 et modifié par les arrêtés du Ministre des finances du 7 avril 2001, du 24 septembre 2005, du 12 juillet 2006, du 17 septembre 2008 et du 16 octobre 2009.

COMMUNIQUE DU CMF

Il est porté à la connaissance des institutions financières prévues par les dispositions de l'article 17 nouveau du code des droits et procédures fiscaux à savoir, les intermédiaires en bourse, les sociétés de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte des tiers ainsi que celles de gestion de fonds, les sociétés d'investissement, la société de dépôt, de compensation et de règlement Tunisie Clearing, que dans le cadre des travaux en vue de se conformer aux normes internationales d'échange de renseignements à la demande en matière fiscale et notamment celles relatives aux réponses aux demandes de renseignements émises par les Etats liés à la Tunisie par des conventions d'échange de renseignements et d'assistance en matière fiscale, et en application des dispositions de l'article 17 bis du code susvisé, elles sont appelées à désigner un interlocuteur unique qui représentera l'institution, pour la réception des demandes de renseignements émises par la Direction Générale des Impôts relevant du Ministère des Finances et la communication des renseignements demandés et ce, par courrier électronique à l'adresse **recod@finances.gov.tn**

Aussi, il est demandé aux institutions susvisées de communiquer, à la Direction Générale des Impôts, sise au 93 Avenue Hedi Chaker Tunis, par écrit ou par courrier électronique à l'adresse susvisée et ce dans un délai ne dépassant pas le 31 juillet 2018, les informations ci-après:

- L'identité de l'interlocuteur unique désigné ;
- L'adresse électronique de l'interlocuteur unique désigné, ainsi que son numéro de téléphone administratif.

AVIS DE SOCIETES

**Emission d'un emprunt obligataire
sans recours à l'appel public à l'épargne**

*Société Anonyme au capital de 12 000 000 dinars divisé en 120 000 actions
de nominal 100 dinars*

Siège social : 65, Avenue Alain Savary- 1002 - Tunis

Registre de Commerce : B01170062013

Matricule Fiscale : 1314598/V/A/M

Tél : 71 843 600 Fax : 71 843 600

**Emission d'un emprunt obligataire
sans recours à l'appel public à l'épargne
« MICROCRED 2018-1 »**

**De 15 000 000 DT susceptible d'être porté à un maximum de 20 000 000 DT
Prix d'émission : 100 dinars**

1. Décision à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le **17/04/2018** a autorisé l'émission par la banque d'un ou de plusieurs emprunts obligataires pour un montant global de 30MD et ce, avant la date de la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire et a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en arrêter les conditions et modalités.

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration de la banque s'est réuni le **20/06/2018** et a décidé d'émettre un emprunt obligataire d'un montant de 15MDT susceptible d'être porté à 20MDT, et ce sans recours à l'Appel Public à l'Epargne, selon les conditions suivantes :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
A	5 ans	9,75% et/ou TMM+3%	Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année
B	7 ans dont 2 ans de grâce	10,5%	Constant par 1/5 à partir de la 3 ^{ème} année

2. Renseignements relatifs à l'émission

➤ Montant

Le montant total du présent emprunt est fixé à 15 millions de dinars, susceptible d'être porté à 20 millions de dinars, divisé en 150 000 obligations, susceptibles d'être portés à 200 000 obligations de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt obligataire «MICROCRED 2018-1» fera l'objet d'une publication au bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

- Suite -

➤ **Période de souscription et de versement**

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **24/07/2018** et clôturées, sans préavis, au plus tard le **22/09/2018**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (20 000 000 dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de 200 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 15 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **22/09/2018**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 15 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **22/09/2018**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **21/10/2018** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

➤ **But de l'émission**

L'emprunt obligataire, objet de la présente émission, s'inscrit dans le cadre de la politique de la banque visant à faire face à l'accroissement de ses engagements et atteindre les parts de marché cibles en s'orientant vers la mobilisation de ressources stables à moyen et long terme. A ce titre, la banque envisage de mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'Economie.

De plus, cette émission obligataire permettra à la banque d'adosser les ressources aux emplois de même maturité et de préserver l'adéquation entre les maturités et les taux de ces ressources et de ces emplois.

1. Caractéristiques des titres émis

➤ **Dénomination de l'emprunt** : « MICROCRED 2018-1»

➤ **Prix de souscription, Prix d'émission et modalités de paiement** : Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

➤ **Prix de remboursement** : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

➤ **Forme des titres** : Nominatives.

➤ **Nature des titres** : Titres de créance.

➤ **Catégorie des titres** : Ordinaire.

➤ **Législation sous laquelle les titres sont créés** : les obligations sont soumises aux dispositions du Code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titre 5, chapitre 3 des obligations.

➤ **Modalité et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations souscrites délivrée par MAC SA, intermédiaire en bourse, mentionnant la catégorie et la quantité y afférente.

➤ **Date de jouissance des intérêts** : Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **22/09/2018** seront décomptés et payés à cette dernière date. Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises est fixée au **22/09/2018**, soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt.

- Suite -

➤ **Date de règlement :** Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

➤ **Taux d'intérêt :**

Les obligations du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- Catégorie A : d'une durée de 5 ans au taux fixe de 9,75% et/ou variable TMM+3%;
- Catégorie B : d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 10,5%;

Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans

- **Taux fixe :** Taux annuel brut de 9,75% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
- **Taux variable :** Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 3,00% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 300 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de septembre de l'année N-1 au mois d'août de l'année N.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 ans de grâce

- **Taux fixe :** Taux annuel brut de 10,50% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

➤ **Amortissement et remboursement :**

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20D par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B. L'emprunt sera amorti en totalité le **22/09/2023** pour la catégorie A et le **22/09/2025** pour la catégorie B.

➤ **Paiement :** Les paiements annuels des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **22 septembre** de chaque année auprès des dépositaires et à travers Tunisie Clearing.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **22/09/2019**.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **22/09/2019** pour la catégorie A et le **22/09/2021** pour la catégorie B.

➤ **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **9,75%** l'an pour la catégorie A et **10,50%** l'an pour la catégorie B pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'au remboursement final.

➤ **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de juin 2018 à titre indicatif, qui est égale à 5,67% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 8,67% pour la catégorie A. Sur cette base, les conditions d'émission et de

- Suite -

rémunération font ressortir une marge actuarielle de **3,00%** pour la catégorie A pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

➤ **Durée totale, Durée de vie moyenne de l'emprunt et Duration de l'emprunt**

• **Durée totale**

Les obligations du présent emprunt sont émises pour une durée de :

- 5 ans pour la catégorie A ;
- 7 ans dont 2 années de grâce pour la catégorie B.

• **Durée de vie moyenne**

La durée de vie moyenne pour les différentes catégories de l'emprunt « MICROCRED 2018-1 » est comme suit :

- **3 ans** pour la catégorie A ;
- **5 ans** pour la catégorie B.

• **Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe)**

La durée pour les obligations de la catégorie A est égale à **2,667** années et de **4,072** années pour les obligations de la catégorie B.

➤ **Mode de placement** : Il s'agit d'un placement privé. **L'émission de cet emprunt se fera sans recours à l'Appel Public à l'Epargne. Toutefois, les souscriptions à cet emprunt ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.**

➤ **Cessibilité des obligations** : Les obligations émises dans le cadre de cet emprunt obligataire sont librement cessibles. **Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations sont tenus de s'assurer de cette condition. En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition ci-dessus fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.**

➤ **Garantie** : Le présent emprunt ne fait l'objet d'aucune garantie particulière .

➤ **Domiciliation de l'emprunt** : L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « MICROCRED 2018-1 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par MAC SA, intermédiaire en bourse. .
L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie choisie par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

➤ **Fiscalité des titres** : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

➤ **Tribunaux compétents en cas de litige** : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.

AVIS DE SOCIETES

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

EMPRUNT OBLIGATAIRE

« ATL 2018-1 »

BNA Capitaux –Intermédiaire en Bourse– porte à la connaissance du public que les souscriptions à l'emprunt obligataire « ATL 2018-1 », ouvertes au public le **27/04/2018**, ont été clôturées le **27/07/2018**, pour un montant de **25.410.500 DT**.

2018 - AS - 6190

AVIS DE SOCIETES

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

EMPRUNT OBLIGATAIRE «BNA Subordonné 2018-1»

BNA Capitaux, intermédiaire en Bourse, porte à la connaissance du public que les souscriptions à l'emprunt obligataire «**BNA Subordonné 2018-1**», ouvertes au public le **10 Mai 2018**, ont été clôturées le **03 Août 2018**, pour un montant de **100 000 000 de dinars**.

2018 - AS - 6191

AVIS DE SOCIETES

Instauration d'une commission de surperformance

FCP VALEURS CEA

Fonds Commun de Placement de Catégorie Mixte
dédié exclusivement aux titulaires de Comptes Epargne en Actions « CEA »
Agrément du CMF n°02-2007 du 05 mars 2007
Adresse : Immeuble Integra- Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène

TUNISIE VALEURS informe le public et les porteurs de parts de FCP VALEURS CEA que son conseil d'administration, réuni en date du 22 juin 2018, a décidé d'instaurer une commission de surperformance qui vise à la rémunérer en tant que gestionnaire dudit fonds dès que le FCP réalise un rendement annuel supérieur à 8%.

Cette commission calculée après déduction de tous les frais et commissions, est de 20% HT par an de la différence entre le taux de rendement annuel réalisé et le taux de rendement minimum de 8%.

Cette commission entrera en vigueur à partir de la fin de l'année 2018.

AVIS DE SOCIETES*

Emission de titres participatifs

**EMISSION DE TITRES PARTICIPATIFS
BEST LEASE (**)**

Société Anonyme au Capital de 30.000.000 de dinars divisé en 30.000 000 actions de 1 Dinar chacune
Siège Social: 54, avenue Charles Nicolle Mutuelleville 1002 - Tunis
Registre de Commerce: B132611999
Matricule fiscal: 000MA 647746R

« ISDARAT BEST LEASE 2018-01 » «إصدارات باسْت ليز 2018-01»

Emis sans recours à l'Appel Public à l'Epargne

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION ()**

L'Assemblée Générale Ordinaire a autorisé en date du 25/03/2017 l'émission de titres participatifs à hauteur de 100 millions de dinars sur une période de cinq ans en plusieurs fois et a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en arrêter les conditions et modalités.

Dans le cadre de cette autorisation, Le Conseil d'Administration de BEST LEASE a décidé d'émettre les titres participatifs sans recours à l'Appel Public à l'Epargne à hauteur de 100 millions de dinars sur une période de cinq ans en plusieurs fois et a donné plein pouvoir à la direction générale pour en fixer les conditions et modalités.

A cet effet, la Direction Générale de BEST LEASE vise par la présente à émettre des titres participatifs d'un montant de 10 000 000 de dinars, divisé en 100 000 titres, susceptible d'être porté à 18 000 000 de dinars divisé en 180 000 titres de 100 dinars chacun sans recours à l'Appel Public à l'Epargne selon les caractéristiques suivantes :

Durée	Taux de profit global prévu (*)	Avance annuelle (*)	Complément variable (*)	Remboursement des titres
7 ans	8%	7,5%	0,5%	A la fin de la 7 ^{ème} année

(*) Par référence à la valeur nominale des titres participatifs.

()REVISION DES CONDITIONS DE L'EMISSION DE TITRES PARTICIPATIFS BEST LEASE :**

Suite à l'augmentation continue du Taux de marché Monétaire (TMM) qui a atteint 7% de jour au jour et qui est susceptible de s'aggraver dans les mois à venir, la Direction Générale de BEST LEASE, afin de réussir la clôture de son opération d'émission des titres participatifs « ISDARAT BEST LEASE 2018-01 » «إصدارات باسْت ليز 2018-01» dans des conditions de marché très difficiles, a décidé de réviser à la hausse le taux de profit proposé comme le montre le tableau ci-dessous et de prolonger la période de souscription jusqu'au **15 septembre 2018**:

Taux de profit global prévu (*)	Avance annuelle (*)	Complément variable (*)
8,5%	7,5%	1%

Le reste des conditions de l'émission reste inchangé.

- Suite -

I. RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

1. Montant

Le montant total de la présente émission est fixé à 10 000 000 de dinars, divisé en 100 000 titres participatifs d'une valeur nominale de 100 dinars susceptible d'être porté à 18 000 000 de dinars divisé en 180 000 titres participatifs.

2. Période de souscription et de versement

Les souscriptions et les versements à cette émission de titres participatifs seront reçus à partir du **11 juin 2018** et clôturés au plus tard le **31 juillet 2018**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant de l'émission est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis.

Au cas où la présente émission n'est pas clôturée à la date limite du **31 juillet 2018**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la BEST LEASE à cette date.

3. Objet de l'émission

Le produit de l'émission sera utilisé par BEST LEASE dans le cadre de son activité générale.

4. But de l'émission

L'émission des titres participatifs, a pour objectif le renforcement des fonds propres de la société et le développement de ses ressources.

II. CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

1. La législation sous laquelle les titres sont créés :

Les titres participatifs sont régis par les dispositions des articles de 368 à 374 du Code des Sociétés Commerciales.

Ils entrent également dans le champ d'application de l'article 5 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24 du 17 décembre 1991 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements.

2. Dénomination des titres participatifs : « ISDARAT BEST LEASE 2018-01 »

« إصدارات باسٹ ليز 2018-01 »

3. Nature des titres : Titres de créance assimilés à des fonds propres.

4. Prix de souscription et d'émission :

Les titres seront émis au pair, soit 100 dinars par titre, payables intégralement à la souscription.

5. Date de jouissance en profits :

La date de jouissance en profits pour tous les titres émis est fixée au **01 août 2018**.

La 1^{ère} date de distribution des profits est fixée au 15/01/2019 pour l'avance et au 15/07/2019 pour le complément variable.

6. Date de règlement :

Les titres seront payables en totalité à la souscription.

7. Modalités de délivrance des attestations de propriété des titres lors de la souscription :

L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre des titres détenus seront assurés par les Intermédiaires agréés chargés de la collecte des souscriptions.

8. Intermédiaire agréé mandaté par l'émetteur pour la tenue du registre des porteurs des titres participatifs :

- Suite -

La tenue du registre des titres participatifs sera assurée durant toute la durée de vie des titres par Tunisie Clearing qui assurera le service financier.

1. Remboursement :

Tous les titres participatifs émis **seront remboursés à la fin de la 7^{ème} année soit le 30/06/2025** à la valeur nominale.

BEST LEASE ne rembourse les titres participatifs par anticipation qu'en cas de liquidation et ce, après désintéressement de tous les autres créanciers privilégiés ou chirographaires à l'exclusion des titulaires des titres participatifs.

2. Durée

Pour la présente émission, le remboursement étant in fine :

- La durée totale est égale 7 ans ;
- La durée de vie moyenne est égale à 7 ans.

III. REMUNERATION ANNUELLE

La rémunération des titres participatifs est annuelle et prévue à 8% de la valeur nominale. Elle comporte une avance et un complément variable calculés comme suit:

. Première partie de la rémunération

Une avance prévue de 7,5% calculée sur la valeur nominale est payable le **15 janvier de chaque année sur l'exercice écoulé.**

. Deuxième partie de la rémunération

Un complément variable prévu à 0,5% de la valeur nominale est payable **le 15 juillet de chaque année après la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice écoulé.**

Le résultat net avant impôt est réparti entre porteurs de titres participatifs et actionnaires en fonction de leurs parts respectives dans les fonds propres nets tels que définis par l'article 5 de la Circulaire N° 91-24 du 17 Décembre 1991.

. La gestion du surplus par rapport au taux de profit global prévu à 8% :

Le profit en surplus par rapport au Taux de profit prévisionnel global fixé à 8% et qui a été calculé en appliquant la clé de répartition des bénéfices défini ci-haut à 80%-20%, respectivement entre les détenteurs des présents titres participatifs et le gestionnaire, est du droit du gestionnaire au titre de "Prime de Bonification" pour la réalisation de l'objectif de taux de profit global prévu à 8%. En outre, le gestionnaire se réserve le droit de loger ce surplus de profit dans un compte de "Réserve Spécial de Lissage de Profit" pour faire face aux éventuelles fluctuations de profit durant la durée de vie des Titres Participatifs émis. Ainsi, BEST LEASE se porte fort pour compenser tout éventuel écart entre les profits estimés et ceux réalisés, après accord de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice y afférent.

IV. CESSION ET TRANSMISSION DES TITRES PARTICIPATIFS

Les titres participatifs émis sont librement cessibles et transmissibles. Toutefois, les souscripteurs à ladite émission ainsi que les acquéreurs successifs s'engagent à ne pas céder leurs titres participatifs au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces titres sont tenus de s'assurer de cette condition.

En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition ci-dessus fixée préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante.

V. GARANTIE

- Suite -

Les présents titres participatifs émis ne font l'objet d'aucune garantie particulière.

VI. INFORMATION FINANCIERE

Les titulaires de titres participatifs peuvent obtenir communication des documents de BEST LEASE dans les mêmes conditions que les actionnaires de la société.

VII. MODE DE REPRESENTATION DES PORTEURS DE TITRES PARTICIPATIFS

Les porteurs de titres participatifs sont réunis en Assemblée Générale Spéciale.

L'Assemblée Générale Spéciale des porteurs de titres participatifs est soumise aux dispositions des articles 354 à 363 du code des sociétés commerciales.

Toute décision ayant pour effet la modification des droits des titulaires des titres participatifs n'est définitive qu'après son approbation par l'assemblée spéciale.

VIII. JURIDICTION COMPETENTE

Tout litige sera la compétence exclusive du Tribunal de Tunis 1. A cette fin, BEST LEASE élit en son siège sis au 54, Avenue Charles Nicolle Mutuelleville 1002 Tunis, Tunisie.

AVIS DE SOCIETES

EMISSION DE TITRES PARTICIPATIFS WIFAK BANK

Société Anonyme au Capital de 150 000 000 de dinars divisé en 30 000 000 actions de 5 Dinar chacune

Siège Social : Avenue H. Bourguiba 4 100 Médénine

Registre de Commerce : B134782002

Matricule Fiscal : 798651L/P/M/000

« CHAHADET WIFAK BANK 2018 » Sans recours à l'Appel Public à l'Épargne

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION

L'Assemblée Générale Ordinaire a autorisé en date du 29/06/2016 l'émission de titres participatifs à hauteur de 50 MD sur une période de trois ans en une ou plusieurs fois selon le besoin, en renforcement des fonds propres de la Banque, et ce conformément aux dispositions des articles 368 à 374 du Code des Sociétés Commerciales et a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en arrêter les conditions et modalités.

Le Conseil d'Administration de la Banque réuni en date du 21 mai 2018, a décidé d'émettre des titres participatifs sous forme de «Moudharaba» telle que approuvée par le Comité Charaïque de la Banque en date du 27 avril 2018, selon les conditions et modalités détaillées en infra, pour une enveloppe de 30 millions de dinars susceptibles d'être portée à 50 millions de dinars sans recours à l'Appel Public à l'Épargne et a donné pouvoirs au Directeur Général de la Banque d'accomplir cette émission et selon les conditions suivantes :

Durée	Taux de profit Global Prévu (*)	Avance Annuelle (*)	Complément variable (*)	Remboursement des titres
7 ans	8,5%	6,5%	2%	A la fin de la 7^{ème} année

(*) Par référence à la valeur nominale des titres participatifs.

I. RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

1. Montant :

Le montant total de la présente émission est fixé à 30 000 000 de dinars, divisée en 300 000 titres participatifs d'une valeur nominale de 100 dinars susceptibles d'être portés à 50 000 000 de dinars divisés en 500 000 titres participatifs.

2. Période de souscription et de versement :

Les souscriptions et les versements à cette émission de titres participatifs seront reçus à partir du **02/07/2018** et clôturés au plus tard le **31/07/2018**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant de l'émission est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis.

Au cas où la présente émission n'est pas clôturée à la date limite du 31/07/2018, les souscriptions seront prolongées jusqu' au **15/08/2018** avec maintien de la date unique de jouissance en profits au 31/07/2018.

Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date.

3. Objet de l'émission :

Le produit de l'émission sera utilisé par la Banque dans le cadre de son activité générale.

- Suite -

4. But de l'émission :

L'émission de titres participatifs a pour objectif d'améliorer l'adéquation entre les maturités des ressources et des emplois.

Elle permettra également de consolider les fonds propres de la Banque et de se conformer aux ratios prudentiels énoncés par la Banque Centrale de Tunisie conformément aux dispositions de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24 du 17 décembre 1991 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements.

II. CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

1. La législation sous laquelle les titres sont créés :

Les titres participatifs sont régis par les dispositions des articles de 368 à 374 du Code des Sociétés Commerciales.

Ils entrent également dans le champ d'application de l'article 5 de la circulaire aux établissements de crédit sus visée.

2. Dénomination de l'émission : « CHAHADET WIFAK BANK 2018 » « شهادات بنك الوفاق 2018 »

3. Nature des titres : Titres de créance assimilés à des fonds propres.

4. Prix de souscription et d'émission :

Les titres seront émis au pair, soit 100 dinars par titre, payables intégralement à la souscription.

5. Date de jouissance en profits :

La date de jouissance en profits pour tous les titres émis est fixée au 31/07/2018.

La 1^{re} date de distribution des profits est fixée au 31/12/2018 pour l'avance et au 31/07/2019 pour le complément variable.

6. Date de règlement :

Les titres seront payables en totalité à la souscription.

7. Modalités de délivrance des attestations de propriété des titres lors de la souscription:

L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre des titres détenus seront assurés par les Intermédiaires agréés chargés de la collecte des souscriptions.

8. Intermédiaire agréé mandaté par l'émetteur pour la tenue du registre des porteurs des titres participatifs

La tenue du registre des titres participatifs sera assurée durant toute la durée de vie des titres par STB FINANCE qui assurera le service financier.

9. Remboursement

Tous les titres participatifs émis seront remboursés à la fin de la 7^{ème} année soit le **31/07/2025** à la valeur nominale. La Banque ne rembourse les titres participatifs par anticipation qu'en cas de liquidation et ce, après désintéressement de tous les autres créanciers privilégiés ou chirographaires à l'exclusion des titulaires des titres participatifs.

10. Durée

Pour la présente émission, le remboursement étant in fine :

- La durée totale est égale 7 ans.

- La durée de vie moyenne est égale à 7 ans

- Suite -

III. REMUNERATION ANNUELLE

La rémunération des titres participatifs est annuelle et prévue à **8,5%** de la valeur nominale. Elle comporte une avance et un complément variable calculés comme suit :

1. Première partie de la rémunération

Une avance annuelle de **6,5%** calculée sur la valeur nominale est payable le 31 Décembre de chaque année.

2. Deuxième Partie de la rémunération

Un complément variable calculé par référence au Résultat Net Avant Impôt de la Banque (RNAI) est payable **le 31 juillet de chaque année après la tenue de l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice écoulé.**

Le remboursement de la dernière rémunération variable sera effectué après l'arrêt des états financiers intermédiaires du 30 juin 2025.

Le RNAI de la Banque est réparti entre porteurs de titres participatifs et actionnaires en fonction de leurs parts respectives dans les Fonds Propres Nets de la Banque tels que définis par l'article 5 de la Circulaire N° 91-24 du 17 Décembre 1991; cette répartition est ajustée par des clés arrêtées par la banque entre les porteurs de ces titres en tant qu'investisseurs et les actionnaires en tant que gestionnaire. Ce qui donne un complément de rémunération variable prévu à **2%** de la valeur nominale.

Les clés de répartition sont révisables annuellement et elles sont communiquées aux porteurs de titres chaque début d'année.

IV. CESSION ET TRANSMISSION DES TITRES

Les titres participatifs émis sont librement cessibles. Toutefois, les souscripteurs à ladite émission ainsi que les acquéreurs successifs s'engagent à ne pas céder leurs titres participatifs au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces titres sont tenus de s'assurer de cette condition.

En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition ci-dessus fixée préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante.

V. GARANTIE

La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

VI. INFORMATION FINANCIERE

Les titulaires de titres participatifs peuvent obtenir communication des documents de la banque dans les mêmes conditions que les actionnaires de la Banque.

VII. MODE DE REPRESENTATION DES PORTEURS DE TITRES PARTICIPATIFS

Les porteurs de titres participatifs sont réunis en Assemblée Générale Spéciale.

L'Assemblée Générale Spéciale des porteurs de titres participatifs est soumise aux dispositions des articles 354 à 363 du code des sociétés commerciales.

Toute décision ayant pour effet la modification des droits des titulaires des titres participatifs n'est définitive qu'après son approbation par l'assemblée spéciale.

VIII. JURIDICTION COMPETENTE

Tout litige sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I. A cette fin, la Banque élit domicile à son siège à Médenine.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 29/12/2017	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	170,852	175,386	175,450		
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	115,772	119,164	119,211		
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	98,966	101,593	101,631		
4 SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB MANAGER	18/09/17	101,218	104,259	104,310		
5 LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	102,288	104,915	104,956		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
6 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	15,246	15,653	15,658		
7 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	111,464	114,544	114,587		
8 CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,097	1,121	1,121		
9 FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	100,541	103,106	103,151		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
10 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,568	1,611	1,612		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
11 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	41,547	42,510	42,524		
12 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	56,210	57,447	57,465		
13 SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	120,343	129,984	130,149		
14 SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	116,387	133,045	133,366		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
15 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	141,802	172,247	172,532		
16 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	524,819	622,576	623,266		
17 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	122,909	144,710	144,664		
18 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	133,083	149,129	149,260		
19 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	140,747	148,222	148,522		
20 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	125,763	120,089	119,939		
21 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	107,962	135,529	135,937		
22 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	159,796	185,731	185,981		
23 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	92,784	105,395	105,646		
24 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	99,333	110,612	110,682		
25 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	150,521	185,889	185,964		
26 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	134,034	162,220	162,285		
27 FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	104,465	118,109	117,809		
28 FCP SMART CROISSANCE	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	107,196	128,754	128,359		
29 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	21,155	26,574	26,640		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
30 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2318,238	2461,117	2466,643		
31 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	118,554	139,359	140,365		
32 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	153,314	167,767	168,179		
33 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	168,825	218,424	218,239		
34 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	16,471	20,884	20,982		
35 FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	5133,800	5502,010	5503,850		
36 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,656	3,107	3,151		
37 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,308	2,605	2,633		
38 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,213	1,345	1,349		
39 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,104	1,171	1,172		
40 FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,109	1,232	1,240		
41 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,105	1,252	1,262		
42 MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	116,717	141,634	140,081		
43 AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	119,704	127,148	126,480		
44 FCP MOUASSASSET	AFC	17/04/17	1036,800	1226,269	1222,136		
45 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	10,667	13,339	13,240		
46 FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	BIAT ASSET MANAGEMENT	06/11/17	10,038	12,033	12,077		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 29/12/2017	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
47 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	22/05/18	4,020	108,185	107,217	107,257
48 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	24/05/18	3,683	103,092	101,654	101,685
49 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	10/05/18	4,454	105,266	103,644	103,683
50 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	21/05/18	3,962	102,783	101,609	101,654
51 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	17/04/18	4,570	104,389	103,041	103,087
52 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	30/05/18	3,892	107,299	106,044	106,082
53 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	08/05/18	4,436	104,822	103,549	103,594
54 SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	18/05/18	3,520	101,810	100,639	100,669
55 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	25/05/18	3,051	103,541	102,617	102,645
56 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	28/05/18	4,005	104,289	103,158	103,200
57 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	31/05/18	3,827	103,490	102,214	102,244
58 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	11/05/18	4,394	106,999	105,719	105,765
59 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	29/05/18	3,664	105,057	103,877	103,912
60 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/18	3,426	103,993	102,791	102,823
61 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	30/03/18	3,637	102,757	101,913	101,954
62 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	24/05/18	3,384	104,210	103,217	103,250
63 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	31/05/18	4,496	102,910	101,564	101,608
64 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	11/05/18	4,028	104,024	102,760	102,798
65 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/18	3,345	105,352	104,267	104,302
66 SICAV L'EPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	28/05/18	4,437	103,018	101,655	101,699
67 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/18	4,038	103,033	101,731	101,767
68 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	25/05/18	3,335	105,331	104,458	104,498
69 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	08/05/18	3,391	102,452	101,395	101,428
<i>FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE</i>							
70 FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	08/05/18	0,424	10,631	10,502	10,506
71 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	31/05/18	3,762	103,846	102,461	102,493
72 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	4,749	104,269	102,393	102,435
73 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/18	3,941	104,984	103,794	103,831
74 UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	28/05/18	0,405	10,445	10,310	10,314

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

SICAV MIXTES

75	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	22/05/18	0,583	60,435	66,450	66,442
76	ATTIJARI VALEURS SICAV *	ATTIJARI GESTION	22/03/94	22/05/17	1,976	En liquidation	En liquidation	En liquidation
77	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV *	ATTIJARI GESTION	22/03/94	22/05/17	13,313	En liquidation	En liquidation	En liquidation
78	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	08/05/18	1,958	97,811	114,353	114,724
79	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	28/05/18	0,496	17,758	18,795	18,793
80	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	30/03/18	7,298	297,226	346,152	347,656
81	SICAV BH PLACEMENT	BH INVEST	22/09/94	31/05/18	1,286	30,075	30,764	30,730
82	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	25/05/18	31,236	2346,304	2697,317	2693,509
83	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	18/05/18	2,521	74,028	78,993	79,019
84	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	17/05/18	2,243	55,672	57,152	57,201
85	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	08/05/18	0,038	108,844	123,478	123,552
86	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	10/05/17	0,652	95,960	115,350	115,643

FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE

87	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	08/05/18	0,228	10,990	11,045	11,044
88	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	08/05/18	0,151	11,950	12,499	12,480
89	FCP IRADETT 100	AFC	04/01/02	08/05/18	0,014	14,977	16,155	16,118
90	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	08/05/18	0,232	13,451	16,178	16,189
91	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	21/05/18	0,299	14,146	17,966	18,014
92	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	21/05/18	0,240	12,407	14,782	14,796
93	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	02/05/18	4,514	147,896	170,175	170,803
94	BNAC CONFiance FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	02/05/18	3,787	141,068	156,094	156,524
95	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	25/05/18	0,110	8,889	10,377	10,327
96	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	15/05/18	3,415	109,614	132,564	133,183
97	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	30/05/18	0,965	87,316	100,489	100,421
98	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	90,784	105,326	105,135
99	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	28/05/18	3,644	96,888	97,901	98,036
100	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	18/04/18	1,090	102,804	124,814	125,086
101	FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	16/05/18	1,829	96,246	101,279	101,448
102	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,031	11,301	11,286
103	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	-	-	100,008	109,176	109,258
104	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	23/04/18	4,174	154,546	184,851	185,401

105	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	30/05/18	1,896	102,772	127,755	129,148
106	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,996	109,363	115,552	115,644
107	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	108,645	131,978	132,522
108	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/18	1,437	199,619	229,017	227,047
109	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/18	1,695	184,558	199,897	198,902
110	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/18	3,647	158,436	167,224	167,333
111	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	21,015	27,399	26,797
112	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	136,190	161,179	159,847
113	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	30/05/18	1,972	112,659	129,308	127,642
114	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8826,209	9592,290	9539,466
115	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	83,087	84,247	84,036
116	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	15/05/18	15,347	984,261	1142,371	1143,758
117	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	25/05/18	89,220	5490,845	6460,080	6503,599
118	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	25/05/18	119,161	4974,724	5662,402	5648,773
119	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	30/05/18	0,580	101,335	102,668	102,734

FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE

120	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/18	2,534	115,210	130,089	130,513
-----	----------------	-------------	----------	----------	-------	---------	---------	---------

FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE

121	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	23/04/18	176,964	11 091,766	12 988,063	13 037,447
-----	-----------------------------	-----------------------	----------	----------	---------	------------	------------	------------

* SICAV en liquidation anticipée

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER
 Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
 4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
 Tél : (216) 71 947 062
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
 du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
 www.cmf.org.tn
 email 1 : cmf@cmf.org.tn
 email 2 : cmf@cmf.tn
 Le Président du CMF
 Mr. Salah Essayel

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de la modification de la raison social de la société « Tunisie Leasing » à « Tunisie Leasing et Factoring », la liste mis à jour des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
15.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
16. City Cars	51, Rue Ali Darghouth -1001 Tunis-	71 333 111
17. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
18. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
19. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
20. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
21.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
22.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
23.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
24. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
25.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 139 400
26. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
27. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
28.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
29. Modern Leasing	Immeuble Assurance Salim lot AFH BC5 centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	71 893 963
30. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188

32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37.Société d'Assurances "SALIM"	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
38. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
39. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
40. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
41. .Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
42. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
43. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
44. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
45. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
46. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
47. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
48. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
49. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
50. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
51. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
52. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
53. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
54. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiâf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
55. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
56. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
57. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
58. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
59. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
60.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
61. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
62. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
63. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
64. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
65. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
66. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
67. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
68. Wifack International Bank SA- WIB Bank-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Rue de l'énergie solaire, impasse N°5 -2035 ZI Charguia I Tunis	71 112 300
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
9.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
10.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
11.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
12.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
13.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
2. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
3. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
4. Amen Project SICAF	Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 833 346
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybieenne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Anney, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
29. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
31. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
32. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
33. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
34. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
35. Pharmalys Tunisie	Z.I Kondar 4020, BP 10 Sousse	73 389 755
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
39. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
40. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia -1153 Manouba-	71 550 711
41. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
42. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
43. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
44. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
45. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
46. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
47. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
48. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
49. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
50. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
51. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
52. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
53. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
54. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax.-	74 624 424
55. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
56. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila -Sfax El Jadida-	74 401 510
57. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
58. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910

59.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
60. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
61.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
62. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
63. Société Ghouila de Promotion Immobilière	Cité Essaâda App N°12 bloc A, El Menzah VII	
64.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
65.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
66.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
67.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
68.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
69.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
70.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
71.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
72.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
73.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
74. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
75.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
76.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
77.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
78.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
79.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
80.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
81.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
82.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
83.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
84.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
85.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
86.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
87.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
88.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
89.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
90. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
91.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
92.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
93.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
94.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
95.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000

96. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
97. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
98. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
99. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI VALEURS SICAV (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	BNAC CONFIANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
13	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
14	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
15	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP(2)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
16	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
17	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
18	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
19	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
20	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
21	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
22	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
23	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
24	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis

25	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
26	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
27	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
28	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
29	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
30	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
32	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
39	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
40	FCP IRADETT 100	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP IRADETT 20	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
43	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
44	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
45	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
48	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
49	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
50	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
52	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
53	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis

55	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
56	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
57	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
61	FCP SMART CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
62	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
63	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
64	FCP UNIVERS AMBITION CEA (3)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
65	FCP UNIVERS AMBITION PLUS (3)	ACTIONS	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
66	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
67	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
68	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
69	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
70	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
73	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès –1001 Tunis
77	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère

84	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MILLENIU OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
89	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
90	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
91	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
92	SICAV AMEN	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
93	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
94	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
95	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
96	SICAV BH PLACEMENT	MIXTE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
97	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
98	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
99	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
100	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
101	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
102	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
103	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
104	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
105	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
107	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
108	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
109	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
110	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
111	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
112	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II

113	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
114	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
115	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
116	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE (4)	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
117	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE (4)	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
118	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
119	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
120	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE (4)	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
121	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE (4)	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
122	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE (4)	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
123	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis

(1) SICAV en liquidation anticipée

(2) initialement dénommé AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP

(3) FCP en liquidation anticipée

(4) Initialement dénommée « UBCI FINANCE »

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax

3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR VALEURS DEVELOPMENT	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
17	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
21	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
22	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
23	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
24	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
26	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
27	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis

28	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR IntilaQ For Excellence	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
30	NETINVEST POTENTIEL	NETINVEST	51, rue Elakhtal, El Menzah 4, 1004 - Tunis
31	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
32	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
33	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
34	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
35	ITQAN INVESTMENT FUND	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT A.T.I.D Co	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
36	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
37	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
38	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

SICAV RENDEMENT

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2018

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS

TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2018

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Société SICAV RENDEMENT, comprenant le bilan au 30 juin 2018, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers trimestriels.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité aux données financières.

L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de la société SICAV RENDEMENT arrêtés au 30 juin 2018, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur le point suivant :

- La note 2.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société SICAV RENDEMENT pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant ce point.

Autres obligations légales et réglementaires

- Comme il ressort des états financiers, l'actif net de SICAV RENDEMENT est employé, à la date du 30 juin 2018, en des certificats de dépôts émis par un même émetteur à hauteur de 22,90%. Ce taux d'emploi est en dépassement du maximum de 10% fixé par l'article 29 de la loi n°2001-83 du 24 Juillet 2001 portant promulgation du code des OPC. Toutefois, ces certificats de dépôts émis par la Banque de Tunisie et souscrits par SICAV RENDEMENT bénéficient de la garantie de trois banques de la place. Cette garantie représente 17,33% de l'actif net de SICAV RENDEMENT au 30 juin 2018.

Tunis, le 27 juillet 2018

Le Commissaire aux Comptes :
LA GENERALE D'AUDIT ET CONSEIL – G.A.C
Chiheb GHANMI

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2018

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Portefeuille-titres	3	278 097 663	297 656 891	298 182 578
Obligations et valeurs assimilées		278 097 663	297 656 891	298 182 578
Placements monétaires et disponibilités	4	178 037 846	230 456 087	167 787 684
Placements monétaires		178 037 625	230 455 117	167 783 805
Disponibilités		221	970	3 879
Créances d'exploitation		-	9 698 505	208 860
TOTAL ACTIF		456 135 509	537 811 483	466 179 122

PASSIF

Autres créditeurs divers	5	176 485	926 971	199 172
TOTAL PASSIF		176 485	926 971	199 172

ACTIF NET

Capital	10	446 187 104	527 468 419	449 486 501
Sommes distribuables		9 771 920	9 416 093	16 493 449
Sommes distribuables des exercices antérieurs		4 102	1 291	1 291
Sommes distribuables de la période		9 767 818	9 414 802	16 492 158
ACTIF NET		455 959 024	536 884 512	465 979 950
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		456 135 509	537 811 483	466 179 122

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	Période du 01/04 au 30/06/2018	Période du 01/01 au 30/06/2018	Période du 01/04 au 30/06/2017	Période du 01/01 au 30/06/2017	Année 2017
Revenus du portefeuille-titres	6	3 705 971	7 374 694	3 701 615	7 311 965	14 468 227
Revenus des obligations et valeurs assimilées		3 705 971	7 374 694	3 701 615	7 311 965	14 468 227
Revenus des placements monétaires	7	2 585 643	4 883 942	2 546 789	5 010 747	10 484 378
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		6 291 614	12 258 636	6 248 404	12 322 712	24 952 605
Charges de gestion des placements	8	(836 746)	(1 677 956)	(944 127)	(1 877 999)	(3 743 105)
REVENU NET DES PLACEMENTS		5 454 868	10 580 680	5 304 277	10 444 713	21 209 500
Autres produits		545	743	575	739	772
Autres charges d'exploitation	9	(143 357)	(286 894)	(524 642)	(1 042 077)	(2 095 855)
RESULTAT D'EXPLOITATION		5 312 056	10 294 529	4 780 210	9 403 375	19 114 417
Régularisation du résultat d'exploitation		(276 740)	(526 711)	295 284	11 427	(2 622 259)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		5 035 316	9 767 818	5 075 494	9 414 802	16 492 158
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		276 740	526 711	(295 284)	(11 427)	2 622 259
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		334 605	664 708	157 877	314 018	914 071
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		-	2 285	-	-	-
RESULTAT DE LA PERIODE		5 646 661	10 961 522	4 938 087	9 717 393	20 028 488

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/04 au 30/06/2018	Période du 01/01 au 30/06/2018	Période du 01/04 au 30/06/2017	Période du 01/01 au 30/06/2017	Année 2017
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	5 646 661	10 961 522	4 938 087	9 717 393	20 028 488
Résultat d'exploitation	5 312 056	10 294 529	4 780 210	9 403 375	19 114 417
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	334 605	664 708	157 877	314 018	914 071
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	-	2 285	-	-	-
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	-	(16 355 320)	-	(18 781 467)	(18 781 467)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	960 216	(4 627 128)	40 024 104	16 430 894	(64 784 763)
Souscriptions	246 228 762	416 671 747	200 321 751	341 189 259	653 281 423
- Capital	242 251 628	405 987 352	197 752 377	333 087 788	636 499 136
- Régularisation des sommes non distribuables	248 712	306 536	85 902	110 342	460 411
- Régularisation des sommes distribuables	3 728 422	10 377 859	2 483 472	7 991 129	16 321 876
Rachats	(245 268 546)	(421 298 875)	(160 297 647)	(324 758 365)	(718 066 186)
- Capital	(240 997 495)	(409 919 879)	(158 034 055)	(316 392 026)	(698 263 322)
- Régularisation des sommes non distribuables	(265 889)	(340 399)	(75 404)	(109 767)	(581 859)
- Régularisation des sommes distribuables	(4 005 162)	(11 038 597)	(2 188 188)	(8 256 572)	(19 221 005)
VARIATION DE L'ACTIF NET	6 606 877	(10 020 926)	44 962 191	7 366 820	(63 537 742)
ACTIF NET					
En début de période	449 352 147	465 979 950	491 922 321	529 517 692	529 517 692
En fin de période	455 959 024	455 959 024	536 884 512	536 884 512	465 979 950
NOMBRE D' ACTIONS					
En début de période	4 481 461	4 533 777	4 925 241	5 157 872	5 157 872
En fin de période	4 494 111	4 494 111	5 326 574	5 326 574	4 533 777
VALEUR LIQUIDATIVE	101,457	101,457	100,794	100,794	102,780
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	4,75%	4,54%	3,68%	3,59%	3,71%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
(Les chiffres sont exprimés en dinars)

NOTE 1 : CREATION ET ACTIVITE :

La SICAV RENDEMENT est une Société Anonyme créée le 8 Juillet 1992. Il s'agit d'un OPCVM régi par les dispositions de la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001 (JORT n°59 du 24 Juillet 2001). La société a pour objet unique la gestion de portefeuille de valeurs mobilières constitué par utilisation de ses fonds propres. La société s'intéresse particulièrement aux emprunts d'Etat et de collectivités, aux obligations et d'une manière générale aux placements à revenu fixe.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES:

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS:

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 juin 2018 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états inclus dans la situation trimestrielle sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations, en BTA, et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30/06/2018, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société SICAV RENDEMENT figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations ont été évalués au 30 juin 2018 au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du

ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société SICAV RENDEMENT ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « JUILLET 2032 ».

2.3 Evaluation des placements monétaires

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'acquisition du titre cédé constitue selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'acquisition des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 3 : Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2018 à 278 097 663 DT. Il se détaille comme suit :

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 30.06.2018	% Actif Net
OBLIGATIONS DE SOCIETES ET VALEURS ASSIMILEES				
<i>Obligations de sociétés</i>	1 069 000	59 466 050	60 854 302	13,35%
Obligations CIL	140 000	8 800 000	9 005 280	1,98%
-CIL 2014/1 TMM+1,9%	20 000	800 000	845 540	0,19%
-CIL 2014/2 7,60%	10 000	400 000	410 060	0,09%
-CIL 2015/1 TMM + 2%	20 000	800 000	801 580	0,18%
-CIL 2015/2 7,65%	10 000	600 000	624 550	0,14%
-CIL 2015/2 TMM+2%	10 000	600 000	624 140	0,14%
-CIL 2016/1 7,5%	20 000	1 200 000	1 208 880	0,27%
-CIL 2016/2 7,5%	30 000	2 400 000	2 453 250	0,54%
-CIL 2017/2 7,95%	20 000	2 000 000	2 037 280	0,45%
Obligations BTK	35 000	1 266 400	1 297 145	0,28%
- BTK 2009 TMM+0,7% 10 ans B	10 000	200 000	203 440	0,04%
- BTK 2009 TMM+0,8% 15 ans C	10 000	466 400	474 540	0,10%
- BTK 2014-1 7,35%	5 000	200 000	206 345	0,05%
- BTK 2014-1 TMM+ 1,9%	10 000	400 000	412 820	0,09%

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 30.06.2018	% Actif Net
Obligations BTE	105 000	5 200 000	5 341 530	1,17%
- BTE 2009 5,25%	40 000	800 000	826 520	0,18%
- BTE 2010 TMM+0,7%	10 000	300 000	311 700	0,07%
- BTE 2011 TMM+1,3% CAT A	5 000	100 000	102 110	0,02%
- BTE 2016 7,4%	50 000	4 000 000	4 101 200	0,90%
Obligations AIL	30 000	1 600 000	1 688 770	0,37%
- AIL 2014-1 TMM+1,9%	10 000	400 000	421 730	0,09%
- AIL 2015-1 TMM+2,25%	20 000	1 200 000	1 267 040	0,28%
Obligations ATL	60 000	3 600 000	3 674 100	0,81%
- ATL 2015/1 TMM+2,3%	10 000	600 000	636 210	0,14%
- ATL 2015/2 7,5%	30 000	1 800 000	1 837 290	0,40%
- ATL 2016/1 7,5%	20 000	1 200 000	1 200 600	0,26%
Obligations BH	65 000	2 831 000	2 865 840	0,63%
- BH 2009 TMM+0,8%	20 000	1 076 000	1 102 680	0,24%
- BH 2013-1 TMM+1,8%	30 000	855 000	855 270	0,19%
- BH SUB 2016 7,4%	15 000	900 000	907 890	0,20%
Obligations STB	158 000	5 794 150	5 879 820	1,29%
- STB 2008/1 TMM+2%	33 000	1 980 000	1 995 015	0,44%
- STB 2008/2 6,5%	65 000	2 843 750	2 897 245	0,64%
- STB 2010/1 TMM+0,7%	20 000	400 000	405 400	0,09%
- STB 2011 6,1%	40 000	570 400	582 160	0,13%
Obligations TL	50 000	3 600 000	3 626 470	0,80%
- TUNISIE LEASING 2016-1 7,5%	20 000	1 200 000	1 216 960	0,27%
- TUNISIE LEASING 2017-1 TMM+2,35%	30 000	2 400 000	2 409 510	0,53%
Obligations UIB	105 000	6 000 000	6 167 165	1,35%
- UIB 2009-1 5,25%	10 000	200 000	208 010	0,05%
- UIB 2011-1 TMM+1%	25 000	1 000 000	1 044 025	0,23%
- UIB SUB 2015 TMM+1,95%	20 000	800 000	801 580	0,18%
- UIB SUB 2016 7,4%	50 000	4 000 000	4 113 550	0,90%
Obligations ATTIJARI LEASING	120 000	7 800 000	8 069 290	1,77%
- ATTIJARI LEASING SUB 2014	20 000	800 000	825 340	0,18%
- ATTIJARI LEASING 2015-1	10 000	400 000	404 730	0,09%
- ATTIJARI LEASING 2015-2	30 000	1 800 000	1 856 820	0,41%
- ATTIJARI LEASING 2016- 1 7,5%	30 000	2 400 000	2 534 520	0,56%
- ATTIJARI LEASING 2016-2 7,65%	30 000	2 400 000	2 447 880	0,54%
Obligations ATTIJARI BANK	30 000	1 800 000	1 871 220	0,41%
- ATTIJARI BANK 2015 7,4%	30 000	1 800 000	1 871 220	0,41%
Obligations AMEN BANK	50 000	4 000 000	4 143 400	0,91%
- AMEN BANK 2016-1	50 000	4 000 000	4 143 400	0,91%
Obligations BNA	100 000	5 998 500	6 041 300	1,32%
- BNA SUB 2009 5,4%	50 000	1 998 500	2 018 600	0,44%
- BNA SUB 2017 7,4%	50 000	4 000 000	4 022 700	0,88%

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 30.06.2018	% Actif Net
Emp ATB 2007/1	21 000	1 176 000	1 182 972	0,26%
Titres émis par le Trésor et négociables sur le marché financier	503 750	211 800 513	217 243 361	47,65%
* BTA	203 750	193 800 513	199 219 061	43,69%
BTA 5,5% OCTOBRE 2018	4 000	3 883 000	4 121 041	0,90%
BTA 6,3% MARS 2026	36 401	33 507 652	34 433 912	7,55%
BTA 5,5% FEVRIER 2020	25 000	24 080 000	25 179 336	5,52%
BTA 5,5% OCTOBRE 2020	20 000	19 235 000	20 352 823	4,46%
BTA 6,6% MARS 2027	44 349	41 728 861	42 458 627	9,31%
BTA 6% AVRIL 2023	30 000	29 075 000	29 687 668	6,51%
BTA 6% AVRIL 2024	15 000	14 385 000	14 719 988	3,23%
BTA 6% FEVRIER 2022	4 000	3 881 000	3 996 298	0,88%
BTA 6% JUIN 2021	20 000	19 355 000	19 545 926	4,29%
BTA 6% JUIN 2023	5 000	4 670 000	4 723 442	1,04%
* EMPRUNT NATIONAL	300 000	18 000 000	18 024 300	3,95%
Emp NATIONAL CAT B	300 000	18 000 000	18 024 300	3,95%
TOTAL		271 266 563	278 097 663	60,99%

Note 4 : Placements monétaires et disponibilités :

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2018 à 178 037 846 DT se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Tenu chez la	Date d'acquisition	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30.06.2018	% actif net
CERTIFICATS DE DEPOTS			106 000	102 262 768	104 398 111	22,90%
Certificat de dépôt à moins d'un an			106 000	102 262 768	104 398 111	22,90%
(180 jours au taux de 6,23%)	La BT	04/01/2018	500	487 916	499 870	0,11%
(365 jours au taux de 5,94%)	La BT	15/07/2017	1 500	1 431 835	1 497 529	0,33%
(365 jours au taux de 5,94%)	La BT	15/07/2017	2 000	1 909 114	1 996 705	0,44%
(190 jours au taux de 6,23%)	La BT	08/01/2018	3 000	2 923 599	2 993 754	0,66%
(365 jours au taux de 5,94%)	La BT	19/07/2017	2 000	1 909 114	1 995 761	0,44%
(200 jours au taux de 6,23%)	La BT	05/01/2018	4 500	4 379 568	4 486 562	0,98%
(365 jours au taux de 5,94%)	La BT	26/07/2017	2 500	2 386 392	2 492 632	0,55%
(200 jours au taux de 6,23%)	La BT	09/01/2018	1 000	973 237	996 492	0,22%
(200 jours au taux de 6,23%)	La BT	25/01/2018	2 000	1 946 475	1 988 796	0,44%
(190 jours au taux de 6,53%)	La BT	07/02/2018	500	486 674	496 856	0,11%
(190 jours au taux de 6,53%)	La BT	08/02/2018	1 000	973 347	993 574	0,22%
(190 jours au taux de 6,53%)	La BT	14/02/2018	4 500	4 380 064	4 467 355	0,98%
(190 jours au taux de 6,53%)	La BT	15/02/2018	1 500	1 460 021	1 488 911	0,33%
(200 jours au taux de 6,53%)	La BT	17/02/2018	3 000	2 915 981	2 972 932	0,65%
(365 jours au taux de 6,19%)	La BT	16/09/2017	1 500	1 429 136	1 485 756	0,33%
(210 jours au taux de 6,53%)	La BT	19/02/2018	4 500	4 367 902	4 452 082	0,98%
(365 jours au taux de 6,19%)	La BT	19/09/2017	8 500	8 098 436	8 416 098	1,85%

(200 jours au taux de 6,61%)	La BT	08/03/2018	2 000	1 943 326	1 976 411	0,43%
(210 jours au taux de 6,53%)	La BT	27/02/2018	500	485 322	494 121	0,11%
(210 jours au taux de 6,61%)	La BT	09/03/2018	500	485 149	493 350	0,11%
(210 jours au taux de 6,61%)	La BT	12/03/2018	1 500	1 455 448	1 479 416	0,32%
(340 jours au taux de 6,23%)	La BT	11/11/2017	500	477 772	493 212	0,11%
(220 jours au taux de 6,61%)	La BT	13/03/2018	1 000	968 939	984 777	0,22%
(320 jours au taux de 6,23%)	La BT	10/12/2017	7 500	7 185 168	7 388 796	1,62%
(220 jours au taux de 6,61%)	La BT	30/03/2018	8 500	8 235 983	8 350 149	1,83%
(220 jours au taux de 7,04%)	La BT	03/04/2018	2 500	2 417 505	2 451 718	0,54%
(230 jours au taux de 6,61%)	La BT	30/03/2018	8 500	8 224 468	8 338 634	1,83%
(240 jours au taux de 6,61%)	La BT	30/03/2018	5 000	4 831 173	4 898 330	1,07%
(250 jours au taux de 7,04%)	La BT	05/04/2018	5 000	4 813 559	4 880 474	1,07%
(250 jours au taux de 7,04%)	La BT	06/04/2018	3 000	2 888 136	2 927 831	0,64%
(230 jours au taux de 7,50%)	La BT	07/05/2018	2 000	1 926 839	1 944 965	0,43%
(230 jours au taux de 7,50%)	La BT	11/05/2018	2 000	1 926 839	1 943 660	0,43%
(240 jours au taux de 7,50%)	La BT	15/05/2018	9 000	8 657 143	8 726 959	1,91%
(250 jours au taux de 7,50%)	La BT	16/05/2018	1 000	960 396	967 990	0,21%
(250 jours au taux de 7,50%)	La BT	17/05/2018	2 000	1 920 792	1 935 653	0,42%
COMPTES A TERME			71 592	71 592 000	73 639 514	16,15%
Comptes à terme à moins d'un an			71 592	71 592 000	73 639 514	16,15%
DISPONIBILITES					221	0,00%
TOTAL				173 854 768	178 037 846	39,05%

(*) Les certificats de dépôt émis par la Banque de Tunisie et souscrits par SICAV RENDEMENT bénéficient de la garantie de trois Banques de la place comme suit :

Garant	Type de certificat	Montant de la garantie en Millions de Dinars	% Actif net
BIAT	tous types	30	6,58%
AMEN BANK	tous types	34	7,46%
ATTIJARI BANK	tous types	15	3,29%
		79	17,33%

(**) La garantie d'Amen Bank couvre les émissions par la Banque de Tunisie de certificats de dépôt souscrits par les SICAV dont la Banque de Tunisie est dépositaire, et ce pour un montant de 35 millions de Dinars.

Le gestionnaire en réserve à SICAV RENDEMENT un montant de 34 Millions de Dinars pour ce trimestre.

Note 5 : Autres créditeurs divers

Le poste Autres créditeurs divers totalise au 30 juin 2018 un montant de 176 485 DT se détaillant comme suit:

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Retenue à la source	125 632	141 739	137 526
Contribution conjoncturelle	-	729 484	-
Redevance CMF	39 387	45 350	42 346
TCL	5 179	5 297	5 056
Provision honoraires commissaire aux comptes	5 487	4 301	13 444
Provision honoraires PDG	800	800	800
TOTAL	176 485	926 971	199 172

Note 6 : Revenus du portefeuille - titres:

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 3 705 971 DT pour le deuxième trimestre de 2018 contre 3 701 615 DT pour la même période de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit:

	Trimestre 2 2018	Période du 01/01 au 30/06/2018	Trimestre 2 2017	Période du 01/01 au 30/06/2017	31/12/2017
- Revenus des obligations des sociétés	955 490	1 911 277	1 044 151	2 018 382	4 089 538
- Revenus des BTA & Emprunt National	2 750 481	5 463 417	2 657 464	5 293 583	10 378 689
TOTAL	3 705 971	7 374 694	3 701 615	7 311 965	14 468 227

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04 au 30/06/2018 à 2 585 643 DT contre 2 546 789 DT pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	Trimestre 2 2018	Période du 01/01 au 30/06/2018	Trimestre 2 2017	Période du 01/01 au 30/06/2017	31/12/2017
Intérêts des certificats de dépôt	1 405 484	2 656 885	1 549 217	3 048 042	6 179 559
Intérêts des comptes à terme	1 180 159	2 227 057	997 572	1 962 705	4 304 819
TOTAL	2 585 643	4 883 942	2 546 789	5 010 747	10 484 378

Note 8 : Charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/04 au 30/06/2018 à 836 746 DT contre 944 127 DT pour la même période de l'exercice précédent et se détaillent ainsi :

	Trimestre 2 2018	Période du 01/01 au 30/06/2018	Trimestre 2 2017	Période du 01/01 au 30/06/2017	31/12/2017
Commission de dépôt (Banque de Tunisie)	717 211	1 438 248	809 251	1 609 713	3 208 376
Commission de gestion (Société de Bourse de Tunisie)	119 535	239 708	134 876	268 286	534 729
TOTAL	836 746	1 677 956	944 127	1 877 999	3 743 105

Note 9 : Autres charges d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04 au 30/06/2018 à 143 357 DT contre 524 642 DT pour la même période de l'exercice précédent et se détaille ainsi :

	Trimestre 2 2018	Période du 01/01 au 30/06/2018	Trimestre 2 2017	Période du 01/01 au 30/06/2017	31/12/2017
Redevance CMF	119 551	239 739	134 889	268 261	534 734
TCL	15 729	30 647	15 621	30 807	62 381
Contribution conjoncturelle	-	-	366 757	729 484	1 471 059
Rémunération d'intermédiaires et honoraires (CAC)	4 522	8 994	4 226	7 540	16 682
Rémunération de personnel (PDG)	2 400	4 800	2 400	4 800	9 600
Charges diverses	1 155	2 714	749	1 185	1 399
TOTAL	143 357	286 894	524 642	1 042 077	2 095 855

Note 10 : Capital**Capital au 31-12-2017**

Montant	449 486 501
Nombre de titres	4 533 777
Nombre d'actionnaires	3 700

Souscriptions réalisées

Montant	405 987 352
Nombre de titres émis	4 095 050
Nombre d'actionnaires nouveaux	270

Rachats effectués

Montant	(409 919 879)
Nombre de titres rachetés	(4 134 716)
Nombre d'actionnaires sortants	(387)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	664 708
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	2 285
Régularisation des sommes non distribuables	(33 863)

Capital au 30-06-2018

Montant	446 187 104
Nombre de titres	4 494 111
Nombre d'actionnaires	3 583

Note 11 : Autres informations

Le gestionnaire (la Société de Bourse de Tunisie) perçoit une rémunération de 0,1% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement.

Le dépositaire (la Banque de Tunisie) perçoit une rémunération de 0,6% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement.

FINACORP OBLIGATAIRE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2018

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2018

En exécution de la mission de Commissariat aux comptes qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration de votre société et en application des dispositions de l'article 8 de la loi N° 2001-83 du 24 Juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers ci-joints de FINACorp Obligataire SICAV arrêtés au **30 Juin 2018** qui font apparaître un actif net de **3.976.086 D** et une valeur liquidative égale à **101^d,815** par action.

Ces états financiers trimestriels relèvent de la responsabilité de la Direction de la Société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur la composition de l'actif au **30 Juin 2018** sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers trimestriels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que la composition de l'actif de FINACorp Obligataire SICAV ne présente pas sincèrement, dans tous les aspects significatifs, la situation de la Société arrêtée au **30 Juin 2018**.

Paragraphes post-conclusion :

Nous attirons votre attention sur les points suivants :

- La note 3.3 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société FINACorp Obligataire SICAV pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes.

Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

- Le changement d'estimation de la valorisation de la ligne « BTA 5,5% Mars 2019 », effectué à partir du 06/04/2017 a entraîné, ainsi, une décote globale de 10.800 DT.
- Les fonds investis dans des valeurs mobilières et des placements monétaires, représentent **80,76%** de l'actif arrêté à la date du **30 Juin 2018**. Cette proportion est au-dessus du seuil maximum de 80% fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 Septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif.
- Les fonds investis dans des **obligations** émises par la société **HANNIBAL LEASE** représentent **12,84%** de l'actif arrêté à la date du **30 Juin 2018**. Cette proportion est au-dessus du seuil maximum de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.

Tunis, le 30 juillet 2018

Le Commissaire aux Comptes:

FMBZ KPMG TUNISIE

Skander MILADI

BILAN

LIBELLE	NOTE	Au 30.06.2018	Au 30.06.2017	Au 31.12.2017
<u>ACTIFS</u>				
PORTEFEUILLE-TITRES	AC1	3 229 692	3 963 510	3 754 329
a- Actions et valeurs assimilées		104 421	236 731	230 966
b- Obligations		2 918 703	3 514 644	3 309 610
c- Emprunts d'état		206 567	212 135	213 752
PLACEMENTS MONÉTAIRES ET DISPONIBILITÉS	AC2	769 464	984 729	1 141 041
a- Placements monétaires		0	493 128	0
b- Disponibilités		769 464	491 601	1 141 041
Créances d'exploitations		0	0	0
Autres actifs		0	0	0
TOTAL ACTIFS		3 999 156	4 948 239	4 895 369
<u>PASSIFS</u>				
		<u>23 070</u>	<u>33 102</u>	<u>31 953</u>
Opérateurs créditeurs	PA1	12 991	14 002	16 581
Autres créditeurs divers	PA2	10 079	19 100	15 372
<u>ACTIF NET</u>		<u>3 976 086</u>	<u>4 915 137</u>	<u>4 863 417</u>
Capital	CP1	3 894 414	4 817 378	4 683 583
Sommes distribuables		81 672	97 759	179 834
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		527	43	42
b- Résultat distribuable de la période		87 180	98 932	184 458
c- Régul. Résultat distribuables de la période		-6 036	-1 216	-4 665
TOTAL ACTIF NET ET PASSIFS		3 999 156	4 948 239	4 895 369

ETAT DE RESULTAT

LIBELLE	NOTE	Période du 01.04.18 au 30.06.18	Période du 01.01.18 au 30.06.18	Période du 01.04.17 au 30.06.17	Période du 01.01.17 au 30.06.17	Période du 01.01.17 au 31.12.17
Revenus du portefeuille-titres	PR1	43 610	89 284	64 822	116 866	214 311
a- Dividendes		0	0	13 867	13 867	13 867
b- Revenus des obligations		41 416	84 920	48 810	98 635	191 644
c- Revenus des B.T.A		2 194	4 364	2 146	4 364	8 800
Revenus des placements monétaires	PR2	14 264	23 343	9 251	17 453	40 589
Total des revenus des placements		57 874	112 627	74 074	134 319	254 900
Charges de gestion des placements	CH 1	-7 846	-15 799	-8 857	-17 833	-35 228
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		50 028	96 828	65 217	116 485	219 672
Autres produits		0	0	0	0	0
Autres charges	CH 2	-4 804	-9 647	-8 843	-17 553	-35 214
RESULTAT D'EXPLOITATION		45 224	87 180	56 374	98 932	184 458
Régularisation du résultat d'exploitation		-5 521	-6 036	-1 359	-1 216	-4 665
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		39 704	81 145	55 014	97 716	179 792
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		5 521	6 036	1 359	1 216	4 665
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		-2 359	-3 404	-12 081	-10 973	-5 623
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		2 463	5 254	265	3 054	2 382
Frais de négociation de titres		0	0	0	0	0
RESULTAT NET DE LA PERIODE		45 328	89 030	44 558	91 013	181 216

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

LIBELLE	Période du 01.04.18 au 30.06.18	Période du 01.01.18 au 30.06.18	Période du 01.04.17 au 30.06.17	Période du 01.01.17 au 30.06.17	Période du 01.01.17 au 31.12.17
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	45 328	89 030	44 558	91 013	181 216
a- Résultat d'exploitation	45 224	87 180	56 374	98 932	184 458
b- Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	-2 359	-3 404	-12 081	-10 973	-5 623
c- plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	2 463	5 254	265	3 054	2 382
d- Frais de négociation de titres	0	0	0	0	0
<u>Distributions de dividendes</u>	-153 440	-153 440	-175 352	-175 352	-175 352
<u>Transactions sur le capital</u>	-311 799	-822 921	-163 720	-408 318	-550 242
a- Souscriptions	1 845 667	2 989 839	1 190 140	2 042 445	4 185 434
- Capital	1 791 300	2 891 600	1 163 100	1 981 100	4 069 900
- Régularisation des sommes non distribuables	-4 694	-6 883	-2 638	-4 256	-11 505
- Régularisation des sommes distribuables	59 062	105 122	29 678	65 601	127 039
b- Rachats	2 157 466	3 812 760	1 353 860	2 450 763	4 735 676
- Capital	2 090 900	3 684 400	1 306 300	2 360 400	4 588 300
- Régularisation des sommes non distribuables	-5 439	-8 665	-2 857	-5 066	-12 942
- Régularisation des sommes distribuables	72 005	137 025	50 417	95 429	160 318
VARIATION DE L'ACTIF NET	-419 910	-887 331	-294 514	-492 657	-544 378
<u>ACTIF NET</u>					
a- Début de période	4 395 996	4 863 417	5 209 651	5 407 794	5 407 794
b- Fin de période	3 976 086	3 976 086	4 915 137	4 915 137	4 863 417
<u>NOMBRE D' ACTIONS</u>					
a- Début de période	42 048	46 980	49 803	52 164	52 164
b- Fin de période	39 052	39 052	48 371	48 371	46 980
VALEUR LIQUIDATIVE	101,815	101,815	101,613	101,613	103,521
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	4,201%	4,132%	3,520%	3,606%	3,629%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETEES AU 30 JUIN 2018

(Unité en Dinars Tunisiens)

NOTE 1 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au **30 Juin 2018** sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

NOTE 2 : PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au **30 Juin 2018**, sont établis conformément au système comptable des entreprises et notamment les normes NC16, NC 17 et NC 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels arrêtés au **30 Juin 2018** sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus pour leur montant net de retenues à la source.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres OPCVM et sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3- 3 Evaluation des placements en obligations et valeurs similaires et en placements monétaires

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au **30 Juin 2018**, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 ;

La société FinaCorp Obligataire SICAV ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 01 Janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3- 4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- 5 Unité monétaire

Les états financiers trimestriels arrêtés au **30 Juin 2018** de FINACorp Obligataire SICAV sont libellés en monnaie locale, en l'occurrence le dinar tunisien.

4 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1 : Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au **30 Juin 2018** à **3.229.692 D** et se détaille comme suit :

Désignation du titre	Nombre de Titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 30/06/2018	% de l'Actif	% de l'Actif Net
BTA		210 800	206 567	5,17%	5,20%
BTA 5.5% MARS 2019	200	210 800	206 567	5,17%	5,20%
Obligations		2 833 316	2 918 703	72,98%	73,41%
AB 2008 CAT B	3 000	150 000	150 944	3,77%	3,80%
AB 2009 SUB	1 150	53 636	55 391	1,39%	1,39%
AB 2012 SUB	3 500	175 000	182 509	4,56%	4,59%
AIL 2014-1	2 000	80 000	84 288	2,11%	2,12%
AIL 2015-1	1 500	150 000	158 491	3,96%	3,99%
ATL 2013/2	300	18 000	18 648	0,47%	0,47%
ATL 2014-1	3 000	60 000	61 018	1,53%	1,53%
ATL 2015-1	1 500	150 000	159 110	3,98%	4,00%
ATL 2015-2	1 000	60 000	61 243	1,53%	1,54%
BTE 2010	3 500	227 500	235 872	5,90%	5,93%
CIL 2014-1	1 000	40 000	42 216	1,06%	1,06%
CIL 2014-1	1 000	40 000	42 216	1,06%	1,06%
CIL 2015-1	2 500	100 000	100 268	2,51%	2,52%
CIL 2016-2	1 000	80 000	81 788	2,05%	2,06%
HL SUB 2015-1	2 500	250 000	259 461	6,49%	6,53%
HL 2015-2	2 500	250 000	254 086	6,35%	6,39%
STB 2010/1	3 000	139 920	141 545	3,54%	3,56%
TLS 2013/1	1 500	90 000	93 876	2,35%	2,36%
TLS 2014/1	3 000	180 000	181 856	4,55%	4,57%
TJL 2016-2	2 000	160 000	163 219	4,08%	4,11%
UBCI 2013	1 000	40 000	40 185	1,00%	1,01%
UIB 2009/1	2 500	150 000	156 712	3,92%	3,94%
UIB 2011/2	1 000	14 260	14 540	0,36%	0,37%
UIB 2012/1	3 500	175 000	179 222	4,48%	4,51%
Titres OPCVM		104 180	104 421	2,61%	2,63%
GO SICAV	1 000	104 180	104 421	2,61%	2,63%
Total		3 148 296	3 229 692	80,76%	81,23%

AC2 : Note sur les placements monétaires et disponibilités

Les placements monétaires et les disponibilités se détaillent comparativement comme suit :

Libellé	Solde au 30.06.2018	Solde au 30.06.2017	Solde au 31.12.2017
Placements monétaires	0	493 128	0
Certificats de dépôts	0	486 772	0
Intérêts courus sur certificats de dépôt	0	6 356	0
Disponibilités	769 464	491 601	1 141 041
Compte à terme	0	0	595 588
Intérêts courus sur compte à terme	0	0	3 468
Avoirs en banque	753 275	562 124	570 790
Sommes à l'encaissement	96 674	0	43 464
Sommes à régler	-85 296	-75 992	-75 747
Intérêts sur DAV	4 811	5 469	3 478
TOTAL	769 464	984 729	1 141 041

Note sur les passifs :

Libellé	Solde au 30.06.2018	Solde au 30.06.2017	Solde au 31.12.2017
PA1 : Opérateurs Créditeurs			
Frais du gestionnaire	6 482	7 493	7 097
Frais du dépositaire	6 509	6 510	9 484
Total	12 991	14 002	16 581
PA2 : Autres créditeurs Divers			
Autres Opérateurs créditeurs (CAC)	2 480	2 480	5 001
Autres Créditeurs (CMF)	364	428	418
Charges budgétisées à payer	6 860	8 515	9 954
Contribution conjoncturelle à payer	0	7 677	0
Etat, retenue à la source	375	0	0
Total	10 079	19 100	15 372

CP1 : Note sur le capital

Capital au 31 Décembre 2017	
* Montant en nominal	4 698 000
* Nombre de Titres	46 980
* Nombre d'actionnaires	155
Souscriptions réalisées	
* Montant en nominal	2 891 600
* Nombre de titres émis	28 916
Rachats effectués	
* Montant en nominal	3 684 400
* Nombre de titres rachetés	36 844
Capital au 30 Juin 2018	
* Montant en nominal	3 905 200
* Nombre de Titres	39 052
* Nombre d'actionnaires	130

NOTE SUR LE MOUVEMENT DU CAPITAL ET DE L'ACTIF NET

Libellé	Mouvement sur le capital	Mouvement sur l'Actif Net
Capital Début de période au 31 Décembre 2017	4 683 583	4 683 583
Souscription de la période	2 891 600	2 891 600
Rachat de la Période	-3 684 400	-3 684 400
Autres Mouvements	3 632	85 303
Variation de plus ou moins-value potentielles sur titres	-3 404	-3 404
Plus ou moins-value réalisées sur cessions de titres	5 254	5 254
Régularisation Sommes ND	1 782	1 782
Sommes distribuables		81 672
Montant Fin de période au 30 Juin 2018	3 894 414	3 976 086

PR1 : Note sur les revenus du Portefeuille- titres

Les revenus du portefeuille-titres se détaillent comparativement comme suit :

REVENUS	Du 01.04.18 au 30.06.18	Du 01.01.18 au 30.06.18	Du 01.04.17 au 30.06.17	Du 01.01.17 au 30.06.17	Du 01.01.17 au 31.12.17
Dividendes des titres OPCVM	0	0	13 867	13 867	13 867
Revenus Des Obligations					
Intérêts	41 416	84 920	48 810	98 635	191 644
Revenus Des BTA					
Intérêts	2 194	4 364	2 146	4 364	8 800
TOTAL	43 610	89 284	64 822	116 866	214 311

PR2 : Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires se détaillent comparativement comme suit :

LIBELLE	Du 01.04.18 au 30.06.18	Du 01.01.18 au 30.06.18	Du 01.04.17 au 30.06.17	Du 01.01.17 au 30.06.17	Du 01.01.17 au 31.12.17
Intérêts sur certificats de dépôt	7 338	7 338	7 011	12 835	26 876
Intérêts sur comptes de dépôt	3 814	11 342	2 240	4 618	13 713
Intérêts sur bons de caisse	3 112	4 662	0	0	0
TOTAL	14 264	23 343	9 251	17 453	40 589

Note sur les charges de gestion :

Libellé	Du 01.04.18 au 30.06.18	Du 01.01.18 au 30.06.18	Du 01.04.17 au 30.06.17	Du 01.01.17 au 30.06.17	Du 01.01.17 au 31.12.17
CH1 : Charges de gestion des placements					
Rémunération du gestionnaire	6 375	12 874	7 386	14 908	29 328
Rémunération du dépositaire	1 471	2 926	1 471	2 926	5 900
Total	7 846	15 799	8 857	17 833	35 228
CH2 : Autres Charges					
Rémunération du CAC	1 247	2 480	1 247	2 479	5 000
Redevance CMF	1 071	2 164	1 252	2 527	4 971
Charges diverses	1	2	1	-71	-70
Charges budgétisées (a)	2 484	5 002	2 484	4 941	9 965
Contribution conjoncturelle	0	0	3 860	7 677	15 349
Total	4 804	9 647	8 843	17 553	35 214

(a) FINA O SICAV a constaté en charges au cours du 1^{er} trimestre 2018 la différence entre les intérêts qui ont été versés par l'ATB au titre du placement (CAT- ATB - 24.11.2017-7,43%) et les intérêts calculés par le gestionnaire pour un montant de 61,069 DT.

5 - AUTRES INFORMATIONS

5- 1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de FINACorp Obligataire SICAV est confiée à la société « FINACorp ». Celle-ci se charge des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie des prestations le gestionnaire perçoit une rémunération de 0.5 % HT l'an calculée sur la base de l'actif net.

La rémunération de « FINACorp » au **30 Juin 2018** s'élève à 12.874 DT.

5- 2 Rémunération du dépositaire

La banque ATB assure les fonctions de dépositaire pour la société FINACorp Obligataire SICAV. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de la société et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants.

En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit des honoraires annuels d'un montant de 5.000 DT HT.

La rémunération du dépositaire au **30 Juin 2018** s'élève à 2.926 DT.

Par ailleurs, FINA O SICAV n'a pas tenu compte du changement du taux de la TVA à 19% pour les frais de dépositaire pour un montant de 24,864 DT

ATTIJARI VALEURS SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2018

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION

DE L'ACTIF NET ET LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 MARS 2018

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié et en application des dispositions de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif tel que promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001, nous avons examiné la composition de l'actif net de la société « ATTIJARI VALEURS SICAV » arrêté au 31 Mars 2018

Nous avons également examiné les états financiers trimestriels, arrêtés au 31 Mars 2018, établis conformément aux normes comptables 16 et 19, approuvées par Arrêté du Ministre des Finances du 22 Janvier 1999.

Ces états financiers sont établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons conduit notre mission en accord avec les normes d'audit généralement admises. Ces normes exigent que nous planifions et que nous accomplissions l'audit de façon à obtenir une assurance raisonnable nous permettant de conclure que les états financiers ne sont pas entachés d'inexactitudes significatives.

Un audit est l'examen, sur la base de tests, des preuves de validité des montants et informations contenus dans les états financiers. Il comprend, généralement, la vérification des principes comptables utilisés et des estimations significatives faites par la direction, ainsi qu'une évaluation globale de la présentation des états financiers. Nous pensons que notre audit fournit un fondement raisonnable à notre opinion.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels, ci-joints, de la société « ATTIJARI VALEURS SICAV » arrêtés au 31 Mars 2018, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et des mouvements sur l'actif net pour le trimestre clos le 31 Mars 2018.

Nous devons formuler, en outre, l'observation suivante :

La société « ATTIJARI VALEURS SICAV » a obtenu l'agrément de liquidation prévu par l'article 32 du Code des Organismes de Placement Collectif en date du 18 Avril 2017. Ainsi, l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 20 Juin 2017, a décidé l'ouverture de la phase de liquidation de la société. En conséquence, la société n'est plus en situation de respect des ratios réglementaires.

Tunis, le 31 juillet 2018

Le Commissaire aux Comptes :

CMC – DFK International

Chérif BEN ZINA

BILAN
arrêté au 31/03/2018
(Unité : en Dinars)

	<u>Notes</u>	<u>31/03/2018</u>	<u>31/03/2017</u>	<u>31/12/2017</u>
<u>ACTIF</u>				
AC 1 - Portefeuille - titres	3-1	195 230	488 768	228 348
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		195 230	343 214	228 348
b - Obligations et Valeurs assimilées		-	145 553	-
c - Autres Valeurs		-	-	-
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		814 025	563 829	786 381
a - Placements monétaires		-	-	-
b - Disponibilités	3-4	814 025	563 829	786 381
AC 3 - Créances d'exploitation		-	-	-
AC 4 - Autres actifs		-	-	-
TOTAL ACTIF		1 009 255	1 052 597	1 014 729
<u>PASSIF</u>				
PA 1- Opérateurs créditeurs	3-7	4 424	4 648	4 521
PA 2 - Autres créditeurs divers	3-8	235 489	241 472	233 856
TOTAL PASSIF		239 913	246 119	238 377
<u>ACTIF NET</u>				
CP 1 -Capital	3-5	764 829	795 854	768 641
CP 2 - Sommes distribuables	3-6	4 513	10 623	7 712
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		7 712	12 858	6
b - Sommes distribuables de la période		-3 199	-2 235	7 706
ACTIF NET		769 342	806 478	776 352
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 009 255	1 052 597	1 014 729

ETAT DE RESULTAT
Période du 1^{er} Janvier au 31 Mars 2018
(Unité : en Dinars)

	<i>Notes</i>	Période du 01/01/2018 au 31/03/2018	Période du 01/01/2017 au 31/03/2017	Période du 01/01/2017 au 31/12/2017
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u>	3-2	-	1 754	25 374
a - Dividendes		-	-	18 942
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		-	1 754	6 432
c - Revenus des autres valeurs		-	-	-
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	3-3	3 140	2 153	9 429
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		3 140	3 907	34 803
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	3-9	-3 213	-3 437	-13 432
REVENU NET DES PLACEMENTS		-73	470	21 370
<u>PR 3 - Autres produits</u>		-	-	-
<u>CH 2 - Autres charges</u>	3-10	-3 126	-2 705	-13 665
RESULTAT D'EXPLOITATION		-3 199	-2 235	7 706
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		-	-	-
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		-3 199	-2 235	7 706
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		-	-	-
* Variation des +/- values potentielles sur titres		56 445	-68 318	-53 589
* +/- values réalisées sur cession des titres		-60 090	31 634	-8 323
* Frais de négociation de titres		-167	-704	-2 689
RESULTAT NET DE LA PERIODE		-7 011	-39 623	-56 896

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Au 31/03/2018
(Exprimé en Dinar)

	Période du 01/01/2018 au 31/03/2018	Période du 01/01/2017 au 31/03/2017	Période du 01/01/2017 au 31/12/2017
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation</u>	-7 011	-39 623	-56 896
a - Résultat d'exploitation	-3 199	-2 235	7 706
b - Variation des +/- values potentielles sur titres	56 445	-68 318	-53 589
c - +/- values réalisées sur cession de titres	-60 090	31 634	-8 323
d - Frais de négociation de titres	-167	-704	-2 689
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	-	-	-12 852
<u>AN 3 - Transaction sur le capital</u>	-	-	-
a - Souscriptions	-	-	-
* Capital	-	-	-
* Régularisation des sommes non distrib.	-	-	-
* Régularisations des sommes distrib.	-	-	-
* Droits d'entrée	-	-	-
b - Rachats	-	-	-
* Capital	-	-	-
* Régularisation des sommes non distrib.	-	-	-
- Régularisation des sommes distrib.	-	-	-
* Droits de sortie	-	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	-7 011	-39 623	-69 748
<u>AN 4 - Actif Net</u>			
a - En début de période	776 352	846 100	846 100
b - En fin de période	769 342	806 478	776 352
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>			
a - En début de période	6 504	6 504	6 504
b - En fin de période	6 504	6 504	6 504
VALEUR LIQUIDATIVE	118,287	123,997	119,365
DIVIDENDES PAR ACTION	0,000	0,000	1,976
AN 6 TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	-0,90%	-4,68%	-6,72%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 31/03/2018

(Unité en Dinars)

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31/03/2018 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 31/03/2018.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

2- 3 Evaluation des placements en obligation et valeurs assimilées :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

2- 4 Evaluation des placements monétaires :

Les placements monétaires sont évalués à la date d'arrêté à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

2- 5 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3- 1 Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2018 à 195 230 DT contre 488 768 DT au 31/03/2017, et se détaille ainsi :

Libellé	31/03/2018	31/03/2017	31/12/2017
Coût d'acquisition	195 126	554 284	284 690
- Actions et droits rattachés	-	375 651	89 564
- Titres OPCVM	195 126	38 633	195 126
- Obligations et valeurs assimilées	-	140 000	-
Plus ou moins values potentielles	104	- 71 069	-56 342
- Actions et droits rattachés	-	-71 729	-54 345
- Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
- Titres OPCVM	104	660	-1 997
Intérêts courus sur Obligations et valeurs assimilées	-	5 553	-
Total	195 230	488 768	228 348

L'état détaillé du portefeuille est présenté en annexe 1.

3-2 Note sur les revenus du Portefeuille- titres

Les revenus du portefeuille-titres affichent un total nul pour la période allant du 01/01/2018 au 31/03/2018 contre un montant de 1754 DT pour la même période en 2017, et se détaillent ainsi :

Libellé	31/03/2018	31/03/2017	31/12/2017
- Revenus des actions	-	-	10 967
- Revenus des Titres OPCVM	-	-	7 975
- Revenus des Obligations et valeurs assimilées	-	1 754	6 432
Total	-	1 754	25 374

3-3 Note sur les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2018 au 31/03/2018, à 3 140 DT contre 2 153 DT pour la période du 01/01/2017 au 31/03/2017, et représente le montant des intérêts sur le compte courant.

Libellé	31/03/2018	31/03/2017	31/12/2017
- Intérêts/ compte courant	3 140	2 153	9 429
- Intérêts/ Dépôt a terme	-	-	-
Total	3 140	2 153	9 429

3-4 Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2018 à 814 025 DT contre 563 829 DT au 31/03/2017 et se détaille comme suit :

Libellé	31/03/2018	31/03/2017	31/12/2017
- Avoir en banque	811 462	560 402	784 240
- Sommes à l'encaissement	14	1 902	14
- Sommes à régler	-622	- 623	-622
-Dépôt a terme		-	-
-Intérêt courus /dépôt a terme		-	-
- intérêts sur compte courant	3171	2 148	2749
Total	814 025	563 829	786 381

3-5 Note sur le capital

<u>- Capital au 31/12/2017</u>	
- Montant	768 641
- Nombre de titres	6 504
- Nombre d'actionnaires	43
<u>Souscriptions réalisées</u>	
- Montant	-
- Nombre de titres	-
- Nombre d'actionnaires nouveaux	-
<u>Rachats effectués</u>	
- Montant	-
- Nombre de titres	-
- Nombre d'actionnaires sortants	-
<u>Autres effets s/capital</u>	
- Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	56 445
- Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	-60 090
- Frais de négociation de titres	-167
<u>- Capital au 31/03/2018</u>	
- Montant	764 829
- Nombre de titres	6 504
- Nombre d'actionnaires	43

3-6 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondantes aux sommes distribuables de l'exercice en cours et aux sommes distribuables des exercices antérieurs se détaillent ainsi :

Libellé	31/03/2018	31/03/2017	31/12/2017
Sommes distribuables de l'exercice encours	-3 199	- 2 235	7 706
Sommes distribuables des exercices antérieurs	7 712	12 858	6
Total	4 513	10 623	7 712

3-7 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2018 à 4 424 DT contre un solde de 4 648 DT au 31/03/2017, détaillé comme suit :

Libellé	31/03/2018	31/03/2017	31/12/2017
-Gestionnaire	2 259	2 410	2 321
-Dépositaire	2 165	2 238	2 200
Total	4 424	4 648	4 521

3-8 Note sur les autres créiteurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2018 à 235 489 DT contre un solde de 241 472 DT au 31/03/2017 détaillé comme suit :

Libellé	31/03/2018	31/03/2017	31/12/2017
- Honoraires du Commissaire aux Comptes	5 344	5 917	2 434
-Honoraire liquidateur	2 977	-	2 977
- Dividende à payer exercice 1998	15 037	15 037	15 037
- Dividende à payer exercice 1999	11 556	11 556	11 556
- Dividende à payer exercice 2000	13 358	13 358	13 358
- Dividende à payer exercice 2001	15 514	15 514	15 514
- Dividende à payer exercice 2002	15 041	15 041	15 041
- Dividende à payer exercice 2003	19 837	19 837	19 837
- Dividende à payer exercice 2004	26 980	26 980	26 980
- Dividende à payer exercice 2005	7 249	7 249	7 249
- Dividende à payer exercice 2006	5 866	5 866	5 866
- Dividende à payer exercice 2007	8 069	8 069	8 069
- Dividende à payer exercice 2008	4 979	4 979	4 979
- Dividende à payer exercice 2009	12 832	12 832	12 832
- Dividende à payer exercice 2010	8 842	8 842	8 842
- Dividende à payer exercice 2011	7 171	7 171	7 171
- Dividende à payer exercice 2012	6 635	6 635	6 635
- Dividende à payer exercice 2013	7 720	7 720	7 720
- Dividende à payer exercice 2014	7 701	7 701	7 701
- Dividende à payer exercice 2015	5 770	5 770	5 770
- CMF à payer	33	69	35
- Provision pour frais de l'Assemblée et JP	14 537	22 048	14 737
-contribution conjoncturelle	-	854	-
- TCL à régulariser	12 423	12 423	12423
- Etat à payer	18	3	1 093
Total	235 489	241 472	233 856

3-9 Note sur les charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2018 à 3 213 DT contre 3 437 DT au 31/03/2017, et se détaille ainsi :

Libellé	31/03/2018	31/03/2017	31/12/2017
- Rémunération du gestionnaire	2 263	2 414	9 434
- Rémunération du dépositaire	950	1 023	3 998
Total	3 213	3 437	13 432

3-10 Note sur les autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2018 à 3 126 DT, contre 2 705 DT au 31/03/2017 et se détaille comme suit :

Libellé	31/03/2018	31/03/2017	31/12/2017
- Rémunération d'intermédiaire et honoraire (CAC)	1 504	1 504	6 100
- Honoraire du Liquidateur	1 407	-	2 976*
- Redevance CMF	190	204	800
- Contribution conjoncturelle		854	3 463
- Services Bancaire et Autres charges	18	39	146
- TCL	7	105	180
Total	3 126	2 705	13 665

* l'abonnement de la charge du liquidateur a été effectué sur la durée de son mandat (une année) au lieu de l'abonnement total de la charge sur l'exercice 2017

4- AUTRES INFORMATIONS

4-1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société est confiée à « Attijari Gestion » gestionnaire à partir du 01/01/2009. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1,18% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La rémunération d'« Attijari Gestion » au 31/03/2018 s'élève à 2263 DT TTC.

4- 2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à Attijari Bank. En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 0,5% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La rémunération d'Attijari Bank au 31/03/2018 s'élève à 950 DT TTC.

PORTEFEUILLE AU 31/03/2018

Annexe I

Désignation du Titre	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2018	% Actif	% K EMIS
Titres OPCVM		195 126,413	195 229,979	19,344%	
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	1 879	195 126,413	195 229,979	19,344%	0,108%
TOTAL PORTEFEUILLE TITRE		195 126,413	195 229,979	19,344%	

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

UNION INTERNATIONALE DE BANQUES –UIB–

Siège social : 5, rue d'Alger 1000 Tunis

L'UNION INTERNATIONALE DE BANQUES publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2018 accompagnés du rapport des commissaires aux comptes : Mr Nourddine Hajji (AMC) et Mr Lamjed Ben Mbarek (TAC).



Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'ordre
International City Center - Tours des Bureaux
Centre Urbain nord, 1082 Tunis - Tunisie
Tel : +216 70 728 450 Fax : +216 70 728 405
RC : B1114411996 - MF : 048096 HAM 000



Tunisie Audit & Conseil
Promed Building 5^{ème} étage - Centre Urbain Nord
1082 Tunis - Tunisie
Tel : +216 71 822 020 Fax : +216 71 822 025
RC : B2425912007 - MF : 0999520 SAM 000



**AVIS D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES
AU 30 JUIN 2018**

Juillet 2018

SOMMAIRE

I- AVIS D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

II- ETAT FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2018

I- AVIS D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'ordre
International City Center - Tours des Bureaux
Centre Urbain nord, 1082 Tunis - Tunisie
Tel : +216 70 728 450 Fax : +216 70 728 405
RC : B1114411996 - MF : 048096 HAM 000



Tunisie Audit & Conseil
Promed Building 5^{ème} étage-Centre Urbain Nord
1082 Tunis - Tunisie
Tel : +216 71 822 020 Fax : +216 71 822 025
RC : B2425912007 - MF : 0999520 SAM 000

AVIS D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2018

Messieurs les actionnaires de l'Union Internationale de Banques - UIB

Introduction

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale du 20 Avril 2018 et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de l'Union Internationale de Banques « UIB », arrêtés au 30 juin 2018, et faisant apparaître à cette date des capitaux propres positifs de 472.462 KDT y compris un résultat net bénéficiaire de 53.854 KDT.

Nous avons effectué un examen limité du bilan et de l'état des engagements hors bilan de l'Union Internationale de Banques « UIB », arrêtés au 30 juin 2018, ainsi que de l'état de résultat, de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Les organes de direction et d'administration sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

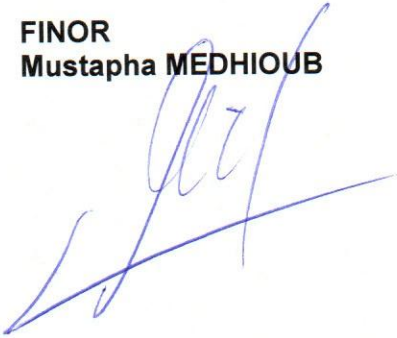
Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de l'Union Internationale de Banques « UIB », au 30 Juin 2018, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 30 Juillet 2018

Les commissaires aux comptes

**FINOR
Mustapha MEDHIOUB**



**Tunisie Audit & Conseil
Lamjed BEN MBAREK**



II- ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2018

Etats Financiers intermédiaires arrêtés au 30
Juin 2018

	Page
Bilan	2
Etat des engagements hors bilan	3
Etat de résultat	4
Etat de flux de trésorerie	5
Notes aux états financiers	6

Bilan
Arrêté au 30 Juin 2018
Chiffres présentés en milliers de dinars

	Notes	30 Juin 2018	30 Juin 2017 Retraité	30 Juin 2017 Publié	31 Décembre 2017	
Actif						
AC1	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1	247 746	278 621	278 621	165 449
AC2	Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	46 120	139 201	139 201	83 562
AC3	Créances sur la clientèle	3	5 102 907	4 291 188	4 291 188	4 938 435
AC4	Portefeuille-titres commercial	4	39 740	29 740	29 740	39 740
AC5	Portefeuille d'investissement	5	119 266	147 101	147 101	138 648
AC6	Valeurs immobilisées	6	43 539	41 967	41 967	45 143
AC7	Autres actifs *	7	43 887	45 623	45 512	40 110
	Total Actifs		5 643 205	4 973 441	4 973 330	5 451 087

Passif

PA1	Banque Centrale et CCP	8	182 117	84 035	84 035	81 043
PA2	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	9	133 127	103 277	103 277	201 403
PA3	Dépôts et avoirs de la clientèle	10	4 281 348	3 824 125	3 824 125	4 122 346
PA4	Emprunts et ressources spéciales	11	433 264	398 768	398 768	454 000
PA5	Autres passifs *	12	140 887	172 186	174 894	151 288
	Total Passifs		5 170 743	4 582 391	4 585 099	5 010 080

Capitaux propres

CP1	Capital		172 800	172 800	172 800	172 800
CP2	Réserves	13	242 390	178 047	178 047	178 129
CP5	Résultats reportés		3 418	6	6	6
	Résultats reportés hors modifications comptables		3 418	6	6	6
CP6	Résultat de l'exercice*		53 854	40 197	37 378	90 072
	Total capitaux propres	14	472 462	391 050	388 231	441 007
	Total capitaux propres et passifs		5 643 205	4 973 441	4 973 330	5 451 087

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 2.8)

Etat des engagements hors bilan
Arrêté au 30 Juin 2018
 Chiffres présentés en milliers de dinars

	Notes	30 Juin 2018	30 Juin 2017	31 Décembre 2017
Passifs éventuels				
HB1	Cautions, avals et autres garanties données	15	772 737	631 101
HB2	Crédits documentaires	16	265 334	180 107
Total des passifs éventuels			1 038 071	811 208
Engagements donnés				
HB4	Engagements de financements donnés	17	107 453	149 621
Total des engagements donnés			107 453	149 621
Engagements reçus				
HB7	Garanties reçues	18	1 310 707	695 580
Total des engagements reçus			1 310 707	1 159 545

Etat de résultat
Période du 1er Janvier au 30 Juin 2018
Chiffres présentés en milliers de dinars

	Notes	Du 1er Janvier au 30 Juin 2018	Du 1er Janvier au 30 Juin 2017 Retraité	Du 1er Janvier au 30 Juin 2017 & "Publié"	Jusqu'à fin Décembre 2017
Produits d'exploitation bancaire					
PR1	Intérêts et revenus assimilés	19	194 744	143 978	314 396
PR2	Commissions (en produits)	20	54 841	47 945	95 821
PR3	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	21	16 262	13 111	29 328
PR4	Revenus du portefeuille d'investissement	22	5 033	5 372	9 535
Total des produits d'exploitation bancaire			270 880	210 406	449 080
Charges d'exploitation bancaire					
CH1	Intérêts courus et charges assimilées	23	(99 961)	(70 546)	(155 035)
CH2	Commissions encourues*	24	(2 235)	(1 804)	(3 918)
Total charges d'exploitation bancaire			(102 196)	(76 685)	(158 953)
Produit net bancaire			168 684	133 721	290 127
PR5-CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	25	(10 896)	(8 116)	(16 072)
PR6-CH5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	26	(205)	(206)	(345)
PR7	Autres produits d'exploitation		51	52	113
CH6	Frais de personnel	27	(55 892)	(50 777)	(98 035)
CH7	Charges générales d'exploitation	28	(20 780)	(13 093)	(27 601)
CH8	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(4 809)	(4 523)	(9 603)
Résultat d'exploitation			76 153	61 393	138 584
PR8-CH9	Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		(79)	80	227
CH11	Impôt sur les bénéfices*	29	(19 998)	(21 277)	(42 647)
PR9-CH10	Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires	30	(2 222)	-	(6 092)
Résultat net de l'exercice			53 854	40 196	90 072
Résultat par action (en DT)		31	1,558	1,163	2,606

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 2.8)

Etat de flux de trésorerie
Période du 1er Janvier au 30 Juin 2018
Chiffres présentés en milliers de dinars

Notes	Du 1er Janvier au 30 Juin 2018	Du 1er Janvier au 30 Juin 2017 Retraité	Du 1er Janvier au 30 Juin 2017 Publié	Jusqu'à fin Décembre 2017
Flux d'exploitation				
Produits d'exploitation bancaires encaissés	263 622	209 100	209 100	439 583
Charges d'exploitation bancaires décaissées	(111 843)	(73 829)	(73 829)	(146 958)
Dépôts/retrait de dépôts des établissements bancaires*	2 047	1 918	-	317
Dépôts/retrait de dépôts des autres établissements financiers	8 000	-	-	(10 000)
Prêts, Avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	(178 946)	(171 901)	(171 900)	(821 515)
Dépôts/retrait de dépôts de la clientèle	155 111	160 403	160 403	456 007
Titres de placements, titres de transaction	-	-	-	(10 000)
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	(80 011)	(43 687)	(43 687)	(130 989)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	18 480	8 750	8 750	(649)
Impôts sur les bénéfices	(33 257)	(24 066)	(24 066)	(35 638)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	43 203	66 688	64 771	(259 842)
Flux d'investissement				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	7 979	7 095	7 095	8 971
Acquisition / Cession portefeuille d'investissement	16 231	6 231	6 231	16 831
Acquisition / Cession immobilisations	(5 428)	(7 229)	(7 229)	(20 093)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	18 782	6 097	6 097	5 709
Flux de financement				
Emission / Remboursement d'emprunts	(16 688)	68 179	68 179	120 068
Augmentation / diminution ressources spéciales	(823)	(406)	(406)	(550)
Autres flux de trésorerie provenant des activités de financement	(22 464)	(20 736)	(20 736)	(20 736)
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement	(39 975)	47 037	47 037	98 782
Variation des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période*	22 010	119 823	117 905	(155 351)
Liquidités et équivalents de liquidités début de l'exercice	(42 511)	112 840	112 840	112 840
Liquidités et équivalents de liquidités fin de l'exercice	32	(20 501)	230 745	(42 511)

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 2.8)

Notes aux états financiers arrêtés au 30 Juin 2018

1- Référentiel d'élaboration et de présentation des états financiers

Les états financiers arrêtés au 30 Juin 2018 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires et applicables à partir du 1er Janvier 1999.

2- Méthodes comptables appliquées

Les états financiers de l'Union Internationale de Banques sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des intérêts et agios

Les intérêts et agios courus au cours de l'exercice et non encore encaissés à la date de clôture sont comptabilisés parmi les produits de l'exercice lorsqu'ils concernent les clients classés parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date de clôture.

Toutefois, en vertu de l'article 2 de la circulaire BCT N° 2012-02, les établissements de crédit ne doivent pas incorporer dans leurs produits les intérêts demeurés impayés à la date du rééchelonnement et relatifs aux engagements courants et ceux nécessitant un suivi particulier (classe1) ayant fait l'objet de rééchelonnement dans le cadre de la circulaire N° 2011-04.

Les intérêts et agios courus et non encaissés relatifs à des créances classées parmi les "**actifs incertains**" (classe B2) ou parmi les "**actifs préoccupants**" (classe B3) ou parmi les "**actifs compromis**" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en intérêts et agios réservés et non en produits.

Pour l'arrêté des comptes au 30 Juin 2018, et au sens de la circulaire 91 – 24, la réservation des intérêts et agios relatifs à des créances classées B2, B3 ou B4 a été faite sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à cette date.

Pour ces actifs, la banque n'a incorporé dans ses résultats que les intérêts (ou produits) qui ont été effectivement supportés par le débiteur. Tout intérêt (ou produit), précédemment comptabilisé mais non payé, est déduit des résultats.

Dans un souci de prudence, les règlements des échéances des crédits, dans le système d'information Delta mis en place en 2006, sont affectés prioritairement au paiement du capital puis aux intérêts.

2.2- Evaluation des engagements et des provisions y afférentes

2.2.1 Provisions individuelles

La classification et l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes sont effectuées conformément à la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire N° 99-04 du 19 mars 1999, la circulaire N° 2001-12 du 4 mai 2001, la circulaire N°2012-09 du 29 juin 2012 et la circulaire N°2013-21 du 31 décembre 2013. Les classes de risque sont définies de la manière suivante :

- A – Actifs courants
- B1 – Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2 – Actifs incertains
- B3 – Actifs préoccupants
- B4 – Actifs compromis

Les taux de provisions par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

B2 – Actifs incertains	20%
B3 – Actifs préoccupants	50%
B4 – Actifs compromis	100%

La circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2013-21 du 31 décembre 2013 a instauré une obligation pour les établissements de crédit de constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

On entend par risque net, la valeur de l'actif après déduction:

- des agios réservés;
- des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissementsde crédit;
- des garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée;
- des provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24.

En application de ces dispositions, la banque procède, à la clôture de chaque exercice, à l'évaluation exhaustive de ses engagements et des risques qui y sont liés.

2.2.2 Provisions collectives

Jusqu'à la clôture de l'exercice 2010, seules les règles de classification des actifs et de couverture des risques édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991, étaient applicables.

En 2011 et suite aux événements post révolution qu'a connus le pays, les règles ci-dessous ont été adoptées en vertu de la circulaire n° 2011-04 du 12 Avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des événements survenus qui prévoit notamment ce qui suit :

- Le rééchelonnement des échéances échues ou à échoir au cours de la période allant du 1er Décembre 2010 jusqu'au 31 Décembre 2011 ainsi que les utilisations additionnelles en crédits de gestion pour faire face à la situation exceptionnelle post-révolution ;
- Les rééchelonnements ainsi réalisés ne doivent donner lieu ni à la classification du client concerné en classes 2, 3 ou 4, ni à la révision de sa classification au 31 décembre 2010.

Par ailleurs et en application des dispositions de la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012, les établissements de crédit ne doivent pas incorporer dans leurs produits les intérêts demeurés impayés à la date du rééchelonnement et relatifs aux engagements courants (classe A) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe B1) à fin Décembre 2010, ayant bénéficié d'arrangements dans le cadre de la circulaire n° 2011-04.

En application des circulaires 2012-09 et 2012-20 ayant prévu l'obligation de constituer par prélèvement sur les résultats de provisions à caractère général dites "provisions collectives" pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de la circulaire 91-24, le stock de la provision collective constitué par la banque s'élève à 21 993 KTND au 30 Juin 2018.

En application de la circulaire BCT n° 2015-04 du 27 Mars 2015, les crédits d'aménagement sont classés sous la catégorie " crédits à la consommation " et ne font plus partie de la catégorie d'activité " crédits habitat ". Ce reclassement est appliqué d'une manière prospective à partir de la date de publication de ladite circulaire.

2.3- Traitement des impayés**- Intérêts impayés sur crédits**

Les intérêts impayés sur crédits ne sont pas débités automatiquement dans les comptes des clients mais sont logés dans des comptes d'intérêts impayés.

Les impayés sur créances classées parmi les « actifs incertains » (classe B2) ou parmi les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont réservés et présentés en net à l'actif du bilan.

2.4- Présentation des provisions

Les provisions pour dépréciation des éléments d'actifs sont présentées à l'actif du bilan de la banque, en déduction du poste s'y rapportant (créances à la clientèle, portefeuille titres...).

Le total des provisions pour risque de contrepartie ainsi que des provisions sur les éléments d'actif et de passif s'élève à 314 275 KTND au 30/06/2018 contre 312 829 KTND au 30/06/2017 et se détaille comme suit:

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Provision pour risque de contrepartie créances douteuses Bilan	191 789	187 608	180 448
Provision/Décote de Garantie	83 547	88 611	87 579
Provisions à caractère générale dite collective	21 993	16 782	19 493
Provision pour passifs et charges	5 162	8 516	11 305
Provision pour dépréciation fonds gérés SICAR	5 595	5 403	5 543
Provision pour risques de contre partie hors bilan douteux	2 880	2 840	2 598
Provision pour dépréciation de titres	2 452	2 299	2 299
Provision Hors Bilan/Décote de Garantie	167	411	167
Provision pour risques sur autres postes d'actifs	690	359	685
Total	314 275	312 829	310 117

2.5- Immobilisations et Amortissements

Les immobilisations sont enregistrées à la valeur d'acquisition hors TVA déductible, la proportion ne donnant par droit à déduction est incorporée au coût. Elles sont amorties selon la méthode linéaire en appliquant les taux suivants :

Immobilisations d'exploitation	2%
Immobilisations hors exploitation	2%
Matériel roulant	20%
Matériel et mobilier de bureau	10%
Matériel informatique	15%, 16.66%, 20%,25% et 33.33%
Logiciel	20%
Agencement, aménagement et installation	10%
Matériel et équipement de l'amicale UIB	10%

2.6- Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition ou, en cas de souscription, à la valeur nominale. Les souscriptions non libérées sont constatées en hors bilan.

Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées en cas de différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur des titres.

Les bons de trésor assimilables figurent parmi la rubrique « portefeuille d'investissement ».

Les règles de constatation du portefeuille « titres de participation » sont :

- Règles de classification : il s'agit de titre de placements dont l'intention de détention est à long terme.
- Méthodes d'évaluation : les participations sont comptabilisées à la valeur nominale d'acquisition. Une évaluation extracomptable est faite chaque année sur la base des états financiers en se référant à la situation nette réelle (fonds propres minorés des non valeurs), et ce pour calculer le besoin en provisionnement/reprise sur provisions du titre.
- Règles de constatation du revenu : les revenus des participations, les dividendes, sont constatés dès la réception du PV signé et enregistré de l'AGO statuant sur la clôture de l'exercice précédent, sur la base de la clause de répartition du capital et du nombre d'actions détenues par la banque.

2.7- Evaluation des avoirs et dettes en devises

Les avoirs et les dettes en devises sont réévalués à la date d'arrêté sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT.

1-Règles de conversion des opérations en monnaies étrangères et de constatation de résultats de change:

Conformément à la réglementation comptable en vigueur, l'UIB tient une comptabilité multidevises ; ce mode de comptabilité permet à la banque la détermination périodique de la position de change.

Pour assurer la tenue de comptabilité autonome par devise, il est fait usage des comptes techniques à savoir :

- « Positions de change »
- « Contre-valeur position de change »
- « Ajustement devises ».

Ainsi les opérations effectuées en devises sont enregistrées dans la comptabilité ouverte dans chacune des devises. Elles sont ensuite converties et reversées dans la comptabilité en monnaie de référence à savoir le TND.

Le processus de tenue d'une comptabilité multidevises comporte les étapes suivantes :

- Comptabilisation dans la devise d'origine.
- Conversion des charges et produits libellés en devises au moment de leurs déversement au niveau de compte de résultat de la Banque
- Réévaluation des comptes de position de change par référence au cours fixing de la BCT.

2. Base de conversion des charges et produits libellés en devises :

Les charges et produits libellés en devises sont convertis dans la comptabilité en monnaie de référence sur la base des cours de change au comptant propre à chaque opération et sont comptabilisés au jour le jour.

Les charges et produits libellés en devises courus et non échus à la date de l'arrêté comptable sont convertis sur la base du cours fixing BCT à la date d'arrêté comptable.

3. Bases utilisées pour la réévaluation des positions en devises :

A chaque arrêté comptable, les éléments d'actifs, de passif et de hors bilan figurant dans chacune des comptabilités devises sont convertis en monnaie de référence (en dinar) en utilisant le cours fixing BCT.

L'écart de réévaluation, entre le cours de référence utilisé au moment de la comptabilisation des éléments d'actif, de passif et du hors bilan et le cours fixing de la BCT, est comptabilisé en gains ou pertes de change au niveau du compte de résultat de la Banque

4. Règles de prise en compte des différences de change en résultat :

A chaque arrêté comptable, les différences entre, d'une part, les éléments d'actif, de passif et de hors bilan réévalués selon les cours de change en vigueur à la même date, et d'autre part, les montants correspondants dans les comptes de contre-valeur de position de change sont prises en compte en résultat de la période considérée.

5. Montant global de la contre-valeur en monnaie de référence de l'actif et du passif en devises :

La méthode adoptée pour la comptabilisation des opérations en devises consiste à décomposer l'opération en deux transactions séparées réalisées contre la monnaie de référence. Cette dernière joue le rôle de monnaie pivot.

La contre-valeur dans la monnaie de référence est déterminée sur la base du cours de change sur le marché pour une des deux devises considérées (appelée devise directrice). Le cours de change relatif à l'autre devise est déduit de façon à équilibrer les contre-valeurs de chacune des deux devises dans la monnaie de référence.

6. Valeur des opérations de change au comptant non dénouées à la date de clôture de l'exercice :

Les opérations de change au comptant avec délai d'usance sont comptabilisées en hors bilan dès la date d'engagement et au bilan à la date de mise à disposition.

Le délai d'usance correspond au délai nécessaire à la mise en œuvre de la livraison des devises qui est généralement de 2 jours ouvrables. A la fin de l'exercice, les opérations de change au comptant non dénouées sont déclarées en hors bilan.

7. Valeur des opérations de change à terme non dénouées à la date de clôture de l'exercice :

Les opérations de change à terme sont les opérations d'achat et de vente de devises dont les parties décident de différer le dénouement pour des motifs autres que les délais d'usance. Elles se traduisent ainsi par un engagement d'acheter ou de vendre une certaine quantité de devises, à un cours déterminé, à une date future donnée.

Les opérations de change à terme sont exclusivement réalisées à des fins de couvertures. Ces opérations sont converties, à la date de leur engagement, et réévaluées à la date de chaque arrêté comptable sur la base du cours de change utilisé pour la conversion et l'évaluation des éléments couverts (le cours fixing de la date d'arrêté). Les différences positives et négatives résultant de cette réévaluation sont prises en compte de façon symétrique en compte de résultat avec la constatation symétrique des comptes d'ajustements de devises Bilan et Hors bilan.

2.8- Retraitements opérés pour les besoins de comparabilité

Retraitements du bilan:

Au 30/06/2018, il a été décidé de procéder aux retraitements suivants sur les données comparatives au 30/06/2017 :

Rubriques	Nature du retraitement	Montant avant retraitement	Montant du retraitement	Montant après retraitement
AC7 - Autres Actifs		45 512	111	45 623
Comptes d'attente et de régularisation actifs		13 422	111	13 533
Autres comptes de régularisation actif		2 960	111	3 071
	Reclassement du compte répartition chèque STAR à imputer de AC7 (b) à PA5 (b)		121	
	Reclassement du compte UIB allocation voyage affaire à imputer de PA5 (b) à AC7 (b)		-10	
PA5-Autres passifs		174 894	-2 708	172 186
Comptes d'attente et de régularisation passif		66 188	-4 225	61 963
Divers comptes de suspens		4 648	-121	4 769
	Reclassement du compte répartition chèque STAR à imputer de AC7 (b) à PA5 (b)		121	
	Reclassement du compte UIB allocation voyage affaire à imputer de PA5 (b) à AC7 (b)		-10	
	Retraitement de l'impôt sur le bénéfice suite au report du paiement de la prime FGDB à l'année 2018		1 517	
	Retraitement des autres charges à payer suite au report de l'abonnement de la prime FGDB à l'année 2018		-4 335	

Retraitements du résultat:

Au 30/06/2018, il a été décidé de procéder aux retraitements suivants sur les données comparatives au 30/06/2017 :

Rubriques	Nature du retraitement	Montant avant retraitement	Montant du retraitement	Montant après retraitement
CH2 - Commissions encourues		-6 139	4 336	-1 804
Prime Fond de Garantie des dépôts Clientèle		4 336	-4 336	-
	Retraitement des commissions encourues suite au report du paiement de la prime FGDB à l'année 2018		4 336	
CH11 - Impôt sur les bénéfices		-19 760	-1 517	-21 277
	Retraitement de l'impôt sur le bénéfice suite au report du paiement de la prime FGDB à l'année 2018		-1 517	

Retraitements de flux de Trésorerie:

Au 30/06/2018, il a été décidé de procéder aux retraitements suivants sur les données comparatives au 31/12/2017 :

Rubriques	Nature du retraitement	Montant avant retraitement	Montant du retraitement	Montant après retraitement
Dépôts/retrait de dépôts des établissements bancaires		-	1 918	1 918
Dépôts des établissements financiers		-2 204	1 918	-286
	Reclassement des dépôts des organismes financiers et de leasing		1 918	
Variations des Liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		117 905	1 918	119 823
	Reclassement dépôts organismes financiers et de leasing		1 918	

Notes aux états financiers arrêtés au 30 Juin 2018

Chiffres présentés en milliers de dinars

3.1 Notes sur les postes de l'actif

Note 1 : Caisse, BCT, CCP et TGT

Cette rubrique accuse au 30/06/2018 un solde de 247 746 KTND contre 278 621 KTND au 30/06/2017. Le solde de cette rubrique se détaille ainsi :

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Banque Centrale comptes ordinaires	207 081	238 827	129 876
Caisse espèces en dinars	22 103	19 983	22 119
Alimentation GAB	9 005	10 544	7 773
Remise des fonds à IBS	5 434	2 885	3 876
Caisse espèces en devises	2 936	5 391	1 426
Espèces en route	1 205	1 090	514
CCP et TGT comptes ordinaires	46	49	47
Sous total	247 810	278 769	165 631
Provisions sur suspens caisse, CCP, BCT	(64)	(148)	(182)
Total Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	247 746	278 621	165 449

Note 2 : Créances sur les Etablissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique s'élève à 46 120 KTND au 30/06/2018 contre 139 201 KTND au 30/06/2017 et se détaille comme suit :

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Comptes ordinaires chez des correspondants étrangers	19 508	76 553	6 313
Placements chez les correspondants étrangers	18 278	39 496	23 489
Créances sur autres établissements financiers	2 807	11 102	10 168
Placement devises chez la BCT	2 363	10 139	36 444
Autres concours	3 242	1 917	7 177
Sous total	46 198	139 207	83 591
Provisions sur suspens correspondants locaux et étrangers	(78)	(6)	(29)
Total Créances sur les établissements bancaires et financiers	46 120	139 201	83 562

Les créances sur les établissements bancaires et financiers hors provisions se détaillent comme suit :

	Entreprise liée		Autres	
	30/06/2018	30/06/2017	30/06/2018	30/06/2017
Créances sur les établissements bancaires	-	-	43 391	128 105
Créances sur les établissements Financiers	-	-	2 807	11 102
Total Créances sur les établissements bancaires et Financiers	-	-	46 198	139 207

La ventilation des créances brutes envers les établissements bancaires et financiers par maturité se présente comme suit :

	Jusqu'à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Placements chez la BCT& les correspondants	24 186	2 059	242	203	26 690
Comptes ordinaires auprès des correspondants étrangers	19 508	-	-	-	19 508
Total des créances brutes sur les étab. de crédit	43 694	2 059	242	203	46 198

Toutes les créances sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas éligibles au refinancement de la BCT.

Toutes les créances sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas matérialisées par des titres.

Note 3 : Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle présentent au 30/06/2018 un solde de 5 102 907 KTND contre 4 291 188 KTND au 30/06/2017, soit une variation de 811 719 KTND et se détaillent ainsi :

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Autres concours à la clientèle	5 109 598	4 343 320	5 000 422
Comptes ordinaires débiteurs	356 038	303 829	285 978
Crédits sur ressources spéciales	38 156	37 980	38 277
Sous total	5 503 792	4 685 129	5 324 677
Provisions à caractère générale dite collective	(21 993)	(16 782)	(19 493)
Provisions sur créances douteuses décotes des garanties	(83 547)	(88 611)	(87 579)
Agios et intérêts réservés	(103 556)	(100 938)	(98 722)
Provisions sur créances douteuses	(191 789)	(187 608)	(180 448)
Sous total	(400 885)	(393 939)	(386 242)
Total Créances sur la clientèle	5 102 907	4 291 188	4 938 435

La ventilation des créances brutes sur la clientèle par maturité se présente comme suit :

	Jusqu'à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	5 ans à 7 ans	Plus de 7 ans	Total
Comptes ordinaires débiteurs	181 440	174 598	-	-	-	356 038
Autres concours à la clientèle	1 352 970	798 163	2 318 869	191 394	448 202	5 109 598
Crédits sur ressources spéciales	7 921	3 229	18 856	1 437	6 713	38 156
Total des créances brutes sur la clientèle	1 542 331	975 990	2 337 725	192 831	454 915	5 503 792

La ventilation des créances sur la clientèle par nature de relation se détaille comme suit :

Désignation	Filiales	Autres	Total
Autres concours à la clientèle	-	5 109 599	5 109 599
Comptes ordinaires débiteurs	-	356 038	356 038
Crédits sur ressources spéciales	-	38 155	38 155
Sous total	-	5 503 792	5 503 792
Provisions à caractère générale dite collective	-	(21 993)	(21 993)
Provisions sur créances douteuses décotes des garanties	-	(83 547)	(83 547)
Agios et intérêts réservés	-	(103 556)	(103 556)
Provisions sur créances douteuses	-	(191 789)	(191 789)
Total Créances sur la clientèle	-	5 102 907	5 102 907

Les agios réservés et provisions sur la clientèle se détaillent ainsi :

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Provisions sur décotes de garanties	(83 547)	(88 611)	(87 579)
Provisions sur créances douteuses	(191 789)	(187 608)	(180 448)
Total Provisions risque de contrepartie	(275 336)	(276 220)	(268 027)
Provisions à caractère générale dite collective	(21 993)	(16 782)	(19 493)
Total Provisions sur créances sur la clientèle	(297 329)	(293 002)	(287 520)
Commissions réservées sur cautions dinars	(34)	(45)	(34)
Intérêts réservés/crédits sur ressources spéciales	(2 415)	(2 384)	(2 395)
Intérêts réservés sur crédits à court terme	(5 531)	(5 049)	(5 158)
Autres commissions réservées	(6 665)	(5 913)	(5 844)
Intérêts réservés sur consolidations	(10 207)	(10 000)	(10 046)
Intérêts réservés sur crédits moyen terme	(34 592)	(31 876)	(32 831)
Agios sur comptes non mouvementés	(44 112)	(45 671)	(42 414)
Total agios et intérêts réservés	(103 556)	(100 938)	(98 722)
Total Agios et provisions sur clientèle	(400 885)	(393 940)	(386 242)

La ventilation des engagements bruts de la banque par classe de risques se présente ainsi:

	Actifs Classés 0 & 1		Actifs Classés 2, 3 & 4		Totaux	
	30/06/2018	30/06/2017	30/06/2018	30/06/2017	30/06/2018	30/06/2017
Engagements bilan	4 999 019	4 203 872	483 074	467 129	5 482 093	4 671 002
Engagements hors bilan	487 990	388 428	8 029	9 539	496 019	397 967
Sous-total	5 487 009	4 592 301	491 103	476 668	5 978 112	5 068 969
Autres engagements*	-	-	-	-	21 699	14 127
Total	5 487 009	4 592 301	491 103	476 668	5 999 811	5 083 096

*Hors créances prises en charge par l'Etat pour un montant de 6 110KTND.

* Dont 24.269 KTND d'intérêts courus non échus, (6.617) KTND d'intérêts perçus d'avance, et 890 KTND échéance à recouvrer en capital et intérêts.

L'évolution des provisions sur créances douteuses se détaille ainsi :

Stock de départ au 31/12/2017	(268 027)
Dotations aux provisions	(26 308)
Reprises sur provisions	14 716
Reprises sur provisions sur décotes des garanties	4 032
Utilisations	251
Stock de clôture au 30/06/2018	(275 336)

Note 4 : Portefeuille-Titres commercial

Le portefeuille titres commercial présente au 30/06/2018 un solde de 39 740 KTND.

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Autres placements	39 740	29 740	39 740
Total Portefeuille-titres commercial	39 740	29 740	39 740

Les titres de placement sont répartis comme suit:

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
TITRE DICK	10 000	10 000	10 000
TITRE GREEN LABEL	7 000	7 000	7 000
TITRE SAOUF	12 740	12 740	12 740
TITRE BBM	10 000	-	10 000
Total Portefeuille-titres commercial	39 740	29 740	39 740

Note 5 : Portefeuille d'investissement

Le solde de cette rubrique s'élève au 30/06/2018 à 119 266 KTND contre 147 101 KTND au 30/06/2017.
Le détail de cette rubrique est le suivant :

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Titres d'investissement	120 045	147 535	139 222
Part dans les entreprises liées	3 848	3 848	3 848
Titres de participations	3 420	3 420	3 420
Sous total	127 313	154 803	146 490
Provisions sur parts dans les entreprises liées	(315)	(143)	(144)
Provisions pour dépréciation titres	(2 137)	(2 156)	(2 155)
Provision pour dépréciation fonds gérés SICAR	(5 595)	(5 403)	(5 543)
Total Portefeuille d'investissement	119 266	147 101	138 648

Le tableau des mouvements du portefeuille d'investissement se présente comme suit:

Désignation	Valeurs brutes au 31/12/2017	Créances rattachées	Provision	Total net au 31/12/2017
Titres d'investissement - BTA	92 000	2367		94 367
Emprunt National	24 000	789		24 789
Titres d'investissement = FG SICAR	14 616	1 700	(5 543)	10 773
Titres d'investissement - EMPRUNT OBLIGATAIRE	3 645	105		3 750
Titres de participation	3 420		(2 155)	1 265
Part dans les entreprises liées	3 848		(144)	3 704
Total	141 529	4 961	(7 842)	138 648

Désignation	Valeurs brutes au 30/06/2018	Créances rattachées	Provision	Total net au 30/06/2018
Titres d'investissement - BTA	72 000	334	-	72 334
Emprunt National	18 000	33	-	18 033
Titres d'investissement = FG SICAR	24 616	1526	(5 595)	20 547
Titres d'investissement - EMPRUNT OBLIGATAIRE	3 414	122	-	3 536
Titres de participation	3 420	-	(2 137)	1 283
Part dans les entreprises liées	3 848		(315)	3 533
Total	125 298	2 015	(8 047)	119 266

Les titres d'investissement se détaillent ainsi :

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Bons de trésor et assimilables (BTA)	72 000	102 000	92 000
Emprunt National	18 000	24 000	24 000
Placement Fonds SICAR	24 616	14 616	14 616
Emprunts obligataires	3 414	4 245	3 645
Créances rattachées sur fonds gérés SICAR	1 526	1 592	1 700
Créances rattachés sur BTA	334	896	2 367
Créances rattachées sur emprunt national	33	44	789
Créances rattachés sur emprunts obligataires	122	142	105
Total Titres d'investissement	120 045	147 535	139 222

Les titres de participations se détaillent comme suit:

En KTND

Titre	nombre d'actions	% de détention	Valeur brute 30/06/2018	Provision 30/06/2018	Valeur nette 30/06/2018	Valeur brute 31/12/2017	Provision 31/12/2017	Valeur nette 31/12/2017
Compagnie Touristique Arabe	127 755	8,461%	1 278	1 278	0	1 278	1 278	0
Maison du Banquier	526 100	5,921%	497	251	246	497	270	227
Sté El Mansoura Tabarka	24 000	1,525%	240	240	0	240	240	0
Monétique Tunisie	2 308	8,548%	231	0	231	231	0	231
Carthago	2 922	0,642%	208	0	208	208	0	208
SIBTEL	2 787	5,530%	194	0	194	194	0	194
TP STE GAMMARTH	280	0,376%	3	3	0	3	3	0
Sototel.H.Président	1 350	3,154%	135	135	0	135	135	0
Société tunisienne de Garantie	1 300	4,333%	130	0	130	130	0	130
Société tunisienne de Lubrifiant	2 513	2,290%	126	0	126	126	0	126
Industrie mécanique maghrébine	2 000	0,333%	100	100	0	100	100	0
Sté Dev.Parc.Act Eco.Zarzis	750	1,255%	75	0	75	75	0	75
Sté Inter Bank Services IBS	41 744	3,103%	73	0	73	73	0	73
Sté.Khadamet	50	0,010%	49	49	0	49	49	0
S. El Fouledh	30 000	0,281%	25	25	0	25	25	0
S.F.C.J.F.Shems fruits	4 950	15,000%	25	25	0	25	25	0
Sté de Gestion à l'exportation	200	10,000%	20	20	0	20	20	0
Sté.Istikhlass	60	0,002%	6	6	0	6	6	0
S.Tun.Coord.Techn	333	1,959%	5	5	0	5	5	0
S.W.I.F.T.**	3	0,001%	0	0	0	0	0	0
S.T.A.M.	1 320	0,033%	0	0	0	0	0	0
Internationale Obligataire Sicav	1	0,000%	0	0	0	0	0	0
Titres de participations			3 420	2 137	1 283	3 420	2 155	1 265

** Attribution de 3 actions gratuites

La subdivision des titres de participations non cotés se présente comme suit:

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Titres non cotés	3 420	3 420	3 420
Provisions sur titres non cotés	(2 137)	(2 156)	(2 155)
Total	1 283	1 264	1 265

La part dans les entreprises liées se détaille comme suit:

En KTND

Titres	nombre d'actions	% de détention	Valeur brute 30/06/2018	Provision 30/06/2018	Valeur nette 30/06/2018	Valeur brute 31/12/2017	Provision 31/12/2017	Valeur nette 31/12/2017
Internationale Sicar	169 900	33,98%	1 715	221	1 494	1 715	111	1 604
L'Internationale de Recouvrement	199 940	99,97%	1 000	0	1 000	1 000	0	1 000
UIB Finance	22 763	99,84%	1 133	93	1 040	1 133	32	1 101
Parts dans les entreprises liées			3 848	315	3 533	3 848	143	3 705

Note 6 : Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent un solde de 43 539 KTND au 30/06/2018 contre un solde de 45 142 KTND au 31/12/2017. Le solde de ce compte se détaille ainsi :

	V. Brute au 31/12/2017	Acquis	Cessions	Reclassement	V. Brute au 30/06/2018	Amort. Cumulé 30/06/2018	VCN Au 30/06/2018
Logiciels informatiques	15 744	469	-	-	16 213	(12 124)	4 089
Matériel pour traitements informatiques DELTA	9 792	-	-	-	9 792	(9 792)	-
Autre matériel informatique	24 347	582	-	128	25 057	(19 792)	5 265
Immeubles d'exploitation	10 275	-	-	-	10 275	(4 747)	5 528
Immeubles hors exploitation	564	-	-	-	564	(216)	348
Agencement aménagement installation	65 069	1 492	-	155	66 716	(43 158)	23 558
Terrains	1 047	-	-	-	1 047	-	1 047
Fonds de commerce	277	-	-	-	277	(237)	40
Matériel roulant	2 370	255	-	-	2 625	(1 714)	911
Matériel et mobilier de bureau	12 741	310	-	-	13 051	(10 665)	2 386
Equipements logements de fonction	111	-	-	-	111	(105)	6
Immobilisations corporelles en cours	461	88	-	(283)	266	-	266
Droit au bail	72	-	-	-	72	-	72
Matériels et équipements amical hors exploitation	18	-	-	-	18	(18)	-
Autres immobilisations corporelles	23	-	-	-	23	-	23
TOTAL	142 911	3 196	-	-	146 107	(102 568)	43 539

Le détail des amortissements cumulés se présente comme suit :

	Amort. 31/12/2017	Dotation	Sortie	Reclass	Amort. 30/06/2018
Logiciels informatiques	(11 417)	(707)	-	-	(12 124)
Matériel pour traitements informatiques DELTA	(9 792)	-	-	-	(9 792)
Autre matériel informatique	(18 678)	(1 114)	-	-	(19 792)
Immeubles d'exploitation	(4 648)	(99)	-	-	(4 747)
Immeubles hors exploitation	(211)	(5)	-	-	(216)
Agencement aménagement installation	(40 694)	(2 464)	-	-	(43 158)
Fonds de commerce	(230)	(7)	-	-	(237)
Matériel roulant	(1 557)	(158)	-	-	(1 715)
Matériel et mobilier de bureau	(10 419)	(245)	-	-	(10 664)
Equipements logements de fonction	(105)	-	-	-	(105)
Matériels et équipements amical hors exploitation	(18)	-	-	-	(18)
TOTAL	(97 769)	(4 799)	-	-	(102 568)

Note 7 : Autres Actifs

Le poste des Autres Actifs accuse un solde de 43 887 KTND au 30/06/2018 contre 45 623 KTND au 30/06/2017 et se détaille ainsi :

	30/06/2018	30 Juin 2017 Retraité	30 Juin 2017 Publié	31 Décembre 2017
Crédits aux personnels	16 244	15 865	15 865	17 425
Comptes d'attente et de régularisation actifs *	14 690	13 533	13 422	8 272
Créances prises en charge par l'Etat	6 110	6 983	6 983	6 110
Action en défense	3 322	5 433	5 433	5 565
Divers autres actifs	2 963	3 863	3 863	3 035
Etat impôts et taxes	1 107	151	151	177
Sous total Autres actifs	44 436	45 828	45 717	40 584
Provisions sur autres actifs	(549)	(205)	(205)	(474)
Total Autres actifs	43 887	45 623	45 512	40 110

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 2.8)

Les comptes d'attente et de régularisation se détaillent comme suit :

	30/06/2018	30 Juin 2017 Retraité	30 Juin 2017 Publié	31 Décembre 2017
Debit à régulariser et divers	3 478	2 810	2 810	2 541
Produits à recevoir	5 429	4 339	4 339	1 628
Autres comptes de régularisation actif *	2 169	3 071	2 960	2 720
Charges payées ou comptabilisées d'avance	3 614	3 313	3 313	1 383
Total Comptes d'attente et de régularisation actifs	14 690	13 533	13 422	8 272

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 2.8)

3.2 Notes sur les postes du passif

Note 8 : Banque Centrale de Tunisie, CCP

L'encours de la rubrique Banque Centrale de Tunisie & CPP présente un solde de 182 117 au 30/06/2018 contre 84 035 KTND au 30/06/2017.

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Pension	68 000	-	55 000
Emprunt dinars auprès de la BCT	114 000	84 000	26 000
Dettes rattachés BCT	117	35	43
Total Banque Centrale et CCP	182 117	84 035	81 043

Note 9 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers s'élèvent au 30/06/2018 à 133 127 KTND contre 103 277 KTND au 30/06/2017 se détaillant comme suit :

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	133 121	102 991	201 397
Dépôts et avoirs des autres établissements financiers	6	286	6
Total	133 127	103 277	201 403

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers par maturité se présente ainsi :

	Jusqu'à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	132 554	567	-	-	133 121
Dépôts et avoirs des autres établissements financiers	6	-	-	-	6
Total	132 560	567	-	-	133 127

La rubrique « dépôts et avoirs des établissements bancaires » accuse un solde de 133 121 KTND au 30/06/2018 se détaillant comme suit :

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Dépôts et avoirs des établissements bancaires résidentes	55 300	84 500	58 500
Dépôts et avoirs des établissements bancaires non résidents	77 565	18 438	142 210
Dettes rattachés sur les établissements bancaires	256	53	687
Total Dépôts et avoirs des établissements bancaires	133 121	102 991	201 397

Note 10 : Dépôts de la clientèle

Les dépôts de la clientèle présentent un solde de 4 281 348 KTND au 30/06/2018 contre 3 824 125 KTND au 30/06/2017. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Comptes d'épargne	1 470 070	1 327 258	1 390 230
Comptes à terme et bons de caisse	1 342 824	1 184 627	1 323 382
Dépôts à vue	1 307 122	1 150 907	1 250 257
Autres dépôts et avoirs	109 797	112 072	86 555
Certificats de dépôts	51 535	49 261	71 922
Total Dépôts et avoirs de la clientèle	4 281 348	3 824 125	4 122 346

La ventilation des dépôts de la clientèle par maturité se présente comme suit :

	Jusqu'à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dépôts à vue	103 118	350 546	563 728	289 730	1 307 122
Comptes d'épargne	1 364 346	15 117	45 320	45 287	1 470 070
Comptes à terme et bons de caisse	756 301	513 540	72 983	-	1 342 824
Certificats de dépôts	43 535	8 000	-	-	51 535
Autres dépôts et avoirs	109 797	-	-	-	109 797
Total	2 377 097	887 203	682 031	335 017	4 281 348

La banque n'a pas de dépôts et avoir ni dans les entreprises associés ni dans les co-entreprises.

Note 11 : Emprunts et ressources spéciales

Ce poste présente un solde de 433 264 KTND au 30/06/2018 contre 398 768 KTND au 30/06/2017 ; il se détaille comme suit :

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Emprunts obligataires	192 968	235 349	225 034
Emprunts subordonnés	80 000	80 000	80 000
Ressources spéciales	18 427	19 431	19 305
Emprunt en devises	132 821	55 239	117 444
Dettes rattachées	9 048	8 749	12 217
Total Emprunts et ressources spéciales	433 264	398 768	454 000

La ventilation des emprunts et ressources spéciales par nature de relation se présente comme suit :

	Entreprises liées		Autres	
	30/06/2018	30/06/2017	30/06/2018	30/06/2017
Emprunts obligataires	-	-	192 968	235 349
Emprunts subordonnés	-	-	80 000	80 000
Emprunt en devises	-	-	132 821	55 239
Dettes rattachées emprunts matérialisés			8 985	8 718
Total Emprunts matérialisés	-	-	414 774	379 306
Ressources spéciales	-	-	18 427	19 431
Dettes rattachées Ressources spéciales			63	30
Total ressources spéciales	-	-	18 490	19 461
Total Emprunts et ressources spéciales	-	-	433 264	398 768

Le tableau des mouvements des emprunts matérialisés au 30/06/2018 se détaille comme suit :

	Solde d'ouverture au 31-12-2017	Emissions nouveaux emprunts	Ecart de change	Remb	Solde de clôture au 30-06-2018
Emprunt obligataire	225 034			(32 066)	192 968
Emprunt Subordonné	80 000	-		-	80 000
Emprunt en devises*	117 444	10 933	4 444	-	132 821
Dettes rattachées	12 206			(3 221)	8 985
Total	434 684	10 933		(35 287)	414 774

*Ecart de change couvert par Tunis-Ré.

Emprunts obligataires:

(en MKTND)

Libellés de l'emprunt	Montant Initial	Taux d'intérêt brut en %	Durée en années	Nominal en Dinars	Nombre d'oblig	Montant Souscrit	Encours au 30/06/2018
UIB 2009-1	100 MDT	Cat A 5,25%	10	100	297 000	29,7	5.9
		Cat B 5,5%	15	100	250 000	25	11.7
		Cat C 5,85%	20	100	453 000	45,3	27.2
UIB 2011-1	50 MDT	Cat A TMM+ 1%	10	100	182 500	18,25	7.3
		Cat B 6,3%	20	100	317 500	31,75	22.2
UIB 2011-2	50-75 MDT	Fixe 5,9%	7	100	514 310	51,43	7.3
UIB 2012-1	40-60 MDT	Cat A 6,3%	7	100	347 000	34,7	9.9
		Cat B 6,4%	10	100	48 500	4,85	2.4
		Cat C 6,7%	20	100	4 500	0,45	0.3
UIB 2015	50 MDT	Cat A TMM+ 1,95%	5	100	52 500	5,25	2.1
		Cat A 7,4%	5	100	124 750	12,475	5
		Cat B 7,5%	7	100	322 750	32,275	25.8
UIB 2016	75 MDT	Cat A Fixe 7,4%	5	100	462 500	46,3	37
		Cat B Fixe 7,5%	7	100	287 500	28,75	28.75
Total encours=							193MKTND

Emprunts subordonnés Société Générale:

	Montant Initial	Taux d'intérêt brut	Durée en années
Emprunt subordonné	40 000	T.A.O	Durée indéterminée
	40 000		10 ans

Note 12 : Autres passifs

Les Autres Passifs présentent un solde de 140 887 KTND au 30/06/2018 contre 172 186 KTND au 30/06/2017 se détaillant ainsi :

	30/06/2018	30 Juin 2017 Retraité	30 Juin 2017 Publié	31/12/2017
Comptes d'attente et de régularisation passif *	31 702	61 963	66 188	39 405
Sommes dues au personnel	22 243	25 029	25 029	22 828
Etat impôts et taxes	22 375	21 391	19 874	30 522
Valeurs exigibles après encaissement	22 369	19 816	19 816	15 813
Provision pour passifs et charges	5 162	8 516	8 516	11 305
Provision sur engagements Hors Bilan	3 047	3 251	3 251	2 765
Provision sur chèques certifiés	15 658	10 955	10 955	13 457
Cotisation CNSS	7 447	8 961	8 961	4 347
Saisies arrêts clients	6 937	6 319	6 319	6 537
Charges provisionnées pour congé à payer	3 048	4 094	4 094	3 443
Fournisseurs factures à payer	899	1 891	1 891	866
Total Autres passifs	140 887	172 186	174 894	151 288

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 2.8)

Le poste «Comptes d'attentes et de régularisation» se détaille comme suit :

	30/06/2018	30 Juin 2017 Retraité	30 Juin 2017 Publié	31/12/2017
Créditeurs divers	4 706	33 426	33 426	15 619
Charges à payer	21 819	13 710	18 046	20 328
Prime d'assurance crédit à reverser	6 239	5 638	5 638	1 152
Divers comptes de suspens *	(4 813)	4 769	4 648	46
Autres comptes de régularisation passif	424	1 871	1 881	1
Autres produits perçus d'avance	1 969	1 145	1 145	835
Commission de garantie et de péréquation change	750	674	674	764
Produits perçus d'avance	331	550	550	405
Fournisseurs bons de carburant	137	65	65	125
Assurance vie personnel	28	65	65	81
Dividendes à payer	112	50	50	50
Total Comptes d'attente et de régularisation passif	31 702	61 963	66 188	39 405

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 2.8)

Les provisions pour passifs et charges se détaillent comme suit :

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Provision pour risques divers	357	3 738	7 127
Provision pour risques administratif	2 580	2 757	2 216
Provision sur action en défense	1 333	1 103	1 001
Provision pour action en justice	892	918	961
Total Provision pour passifs et charges	5 162	8 516	11 305

3.3 Notes sur les capitaux propres**Note 13 : Réserves**

Les réserves s'élèvent à 242 390 KTND au 30/06/2018 contre 178 047 KTND au 30/06/2017 soit une augmentation de 64 343 KTND.

Le solde de ce poste se détaille comme suit :

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Autres réserves	186 216	125 775	125 775
Primes liées au capital	24 800	24 800	24 800
Réserve légale	17 280	14 525	14 524
Fonds social	14 094	12 947	13 030
Total Réserves	242 390	178 047	178 129

Note 14 : Capitaux Propres

Au 30 juin 2018, le capital social s'élève à 172.800 KTND composé de 32.560.000 actions ordinaires et 2.000.000 certificats d'investissement d'une valeur nominale de 5 dinars.

Le total des capitaux propres de la Banque, s'élève à 472 462 au 30/06/2018 contre 441 007 KTND au 31/12/2017, soit une variation 31 455 KTND.

La variation des capitaux propres se détaille comme suit :

	Capital social	Résultats reportés	Réserve légale	Autres réserves	Fonds social	Prime d'émission	Résultat de la période	Total des Capitaux propres
Situation à l'ouverture de l'exercice 2018	172 800	6	14 524	125 775	13 030	24 800	90 072	441 007
Affectation du résultat de l'exercice N-1	-	25 876	2 756	60 441	1 000	-	(90 072)	-
Distribution de dividendes	-	(22 464)	-	-	-	-	-	(22 464)
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	-	53 854	53 854
Autres mouvements sur Fonds social	-	-	-	-	64	-	-	64
Situation au 30 juin 2018	172 800	3 418	17 280	186 216	14 094	24 800	53 854	472 462

3.4 Notes sur l'état des engagements hors bilan

Note 15 : Cautions, avals et autres garanties données

Les cautions, avals et autres garanties données présentent un solde de 772 737 KTND au 30/06/2018 contre 631 101 KTND au 30/06/2017. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Cautions données sur ordre correspondants étrangers	539 244	410 866	458 537
Cautions émises en faveur de la clientèle	205 954	180 456	195 499
Avals donnés en devises	23 102	31 867	31 860
Avals donnés en dinars	4 437	7 912	7 507
Total Cautions, avals et autres garanties données	772 737	631 101	693 403

L'encours des cautions et avals se détaille au 30/06/2018 comme suit :

	30/06/2018	30/06/2017
Cautions, avals et autres garanties d'ordre de la clientèle	772 737	631 100
Cautions, avals et autres garanties donnés	772 737	631 100

La ventilation des cautions par nature de la relation se présente comme suit:

	Entreprises liées		Autres	
	30/06/2018	30/06/2017	30/06/2018	30/06/2017
Cautions, avals et autres garanties d'ordre de la clientèle	-	-	772 737	631 100
Cautions, avals et autres garanties donnés	-	-	772 737	631 100

Note 16: Crédits documentaires

Les crédits documentaires s'élèvent à 265 334 KTND au 30/06/2018 contre 180 107 KTND au 30/06/2017. Le solde se détaille ainsi :

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Ouverture de Credoc import confirmé	239 952	158 849	217 937
Ouverture Credoc import non confirmé	19 522	16 090	11 438
Acceptation Credoc import confirmé	137	-	-
Sous total credoc import	259 611	174 939	229 375
Confirmation de Credoc export	5 694	5 132	2 124
Acceptation et paiement différé sur Credoc export	29	36	646
Sous total credoc export	5 723	5 168	2 770
Total Crédits documentaires	265 334	180 107	232 145

La ventilation des engagements liés aux crédits documentaires selon la nature de la relation se présente comme suit:

	Entreprises liées		Autres	
	30/06/2018	30/06/2017	30/06/2018	30/06/2017
Ouverture de Credoc import confirmé	-	-	239 952	158 849
Ouverture Credoc import non confirmé	-	-	19 522	16 090
Total Engagements de financements donnés			137	-
Sous total Credoc import	-	-	259 611	174 939
Confirmation de Credoc export	-	-	5 694	5 132
Acceptation et paiement différé sur Credoc export	-	-	29	36
Sous total Credoc export	-	-	5 723	5 168
Total Crédits documentaires	-	-	265 334	180 107

Note 17 : Engagements donnés

Les engagements de financement en faveur de la clientèle correspondent à des crédits notifiés à la clientèle et dont le déblocage n'a pas eu lieu et aux autorisations de découvert autorisé et qui ne sont pas utilisées à la date d'arrêté.

Les engagements donnés présentent un solde de 107 453 KTND au 30/06/2018 contre 149 621 KTND au 30/06/2017.

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Engagements de financements donnés aux clientèles	107 453	149 621	115 231
Total Engagements de financements donnés	107 453	149 621	115 231

La ventilation des engagements donnés selon la nature de la relation se présente comme suit:

	Entreprises liées		Autres	
	30/06/2018	30/06/2017	30/06/2018	30/06/2017
Engagements de financements donnés aux clientèles	-	-	107 453	149 621
Total Engagements de financements donnés	-	-	107 453	149 621

Note 18 : Garanties reçues

Les garanties reçues représentent un solde de 1 310 707 KTND au 30/06/2018 contre 695 580 KTND au 30/06/2017 et se détaillent comme suit :

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Garanties reçues des autres établissements de crédit	607 951	464 257	512 484
Garantie ARIZ	11 002	-	13 174
Garanties reçues de la clientèle	616 663	179 272	559 121
Garanties reçues de l'Etat	74 497	50 779	73 653
Compagnies d'assurance	594	1 272	1 113
Total Garanties reçues	1 310 707	695 580	1 159 545

Les garanties reçues des autres établissements de crédit totalisent 607 951 KTND au 30/06/2018 contre 464 257 KTND au 30/06/2017 et se détaillent comme suit :

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Cautions reçues des correspondants sur engagements donnés à leurs clients	539 244	410 865	458 537
Garanties reçues des correspondants étrangers*	61 249	46 998	49 212
Confirmation banque Credoc export	5 724	5 169	2 770
Garanties reçues des correspondants locaux	1 479	970	1 726
Garanties données par la Société Générale	255	255	238
Total Garanties reçues des autres établissements de crédit	607 951	464 257	512 484

*Dont 45 843 KTND de garanties reçues auprès de la Société Générale au 30/06/2017.

Les garanties reçues de la clientèle totalisent 616 663 KTND au 30/06/2018 contre 179 272 KTND au 30/06/2017 et se détaillent comme suit :

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Garanties hypothécaires	555 201	179 128	496 556
Nantissement d'actions et valeurs mobilières	61 462	144	62 565
Total Garanties reçues de la clientèle	616 663	179 272	559 121

Les garanties reçues de l'Etat représentent un solde de 74 497 KTND au 30/06/2018 contre 50 779 KTND au 30/06/2017 et se détaillent comme suit :

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
FNG et FOPRODI	25 754	25 935	25 938
SOTUGAR	15 190	15 425	15 588
Autres garanties reçues de l'Etat	33 553	9 419	32 127
Total Garanties reçues de l'Etat	74 497	50 779	73 653

Opérations en devises

Les opérations en devises comptabilisées en Hors bilan se subdivisent en deux natures :

Les opérations d'achat et de vente de devises en rapport avec le délai d'usance des opérations de change au comptant au 30/06/2018 se détaillent comme suit :

	30/06/2018	30/06/2017
Achat au comptant	24 360	24 348
Vente au comptant	24 068	23 340

Les opérations d'achat et de vente de devises dont les parties décident de différer le dénouement pour des motifs autres que le délai d'usance ayant une date d'échéance supérieure à deux jours constituent des opérations de change à terme et sont ventilées au 30/06/2018 comme suit :

	30/06/2018	30/06/2017
Achat à terme	110 072	83 389
Vente à terme	105 095	86 671

Les opérations de change à terme sont contractées à des fins de couverture dûment ordonnées par la clientèle et ont comme sous-jacent une opération commerciale.

3.5- Notes sur l'état de résultat

Note 19 : Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 194 744 KTND au 30/06/2018 se détaillant ainsi :

	Jusqu'au 30/06/2018	Jusqu'au 30/06/2017	Jusqu'au 31/12/2017
Opérations avec la clientèle	189 029	138 469	304 335
Autres intérêts et revenus assimilés	3 947	5 114	9 027
Opérations avec les étab. bancaires et financiers	1 768	395	1 034
Total Intérêts et revenus assimilés	194 744	143 978	314 396

Note 20 : Commissions perçues

Les commissions totalisent 54 841 KTND au 30/06/2018 se détaillant ainsi :

	Jusqu'au 30/06/2018	Jusqu'au 30/06/2017	Jusqu'au 31/12/2017
Commissions sur crédits	18 111	15 283	29 044
Commissions sur monétique banque a distance	13 527	11 485	23 794
Commissions sur comptes	8 513	7 331	15 995
Autres produits sur services financiers	6 005	5 781	10 541
Autres commissions	4 111	3 699	7 562
Commissions sur moyens de paiement	3 633	3 484	7 087
Commissions sur opérations de caisse	941	882	1 798
Total Commissions (en produits)	54 841	47 945	95 821

Note 21 : Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières totalisent 16 262 KTND au 30/06/2018 se détaillant ainsi :

	Jusqu'au 30/06/2018	Jusqu'au 30/06/2017	Jusqu'au 31/12/2017
Gain net sur opérations de change	16 262	13 111	29 328
Total Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	16 262	13 111	29 328

Note 22 : Revenus du portefeuille investissement

Les gains sur portefeuille investissement totalisent 5 033 KTND au 30/06/2018 se détaillant ainsi:

	Jusqu'au 30/06/2018	Jusqu'au 30/06/2017	Jusqu'au 31/12/2017
Intérêts sur bons de trésor assimilables	2 350	3 263	6 238
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participation	1 665	872	883
Intérêt sur titres d'investissement SICAR	178	198	490
Intérêts sur obligations	119	135	276
Intérêts sur emprunt national	721	904	1 648
Total Revenus du portefeuille d'investissement	5 033	5 372	9 535

Note 23 : Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent 99 961 KTND au 30/06/2018 se détaillant ainsi:

	Jusqu'au 30/06/2018	Jusqu'au 30/06/2017	Jusqu'au 31/12/2017
Opérations avec la clientèle	80 969	56 606	123 704
Emprunts et ressources spéciales	12 940	9 857	21 746
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	4 444	3 737	8 323
Autres intérêts et charges	1 608	346	1 262
Total Intérêts courus et charges assimilées	99 961	70 546	155 035

Note 24 : Commissions encourues

Les commissions encourues totalisent 2 235 KTND au 30/06/2018 se détaillant ainsi:

	Jusqu'au 30/06/2018	Jusqu'au 30/06/2017 Retraité	Jusqu'au 30/06/2017 Publié	Jusqu'au 31/12/2017
Prime Fond de Garantie des dépôts Clientèle*	-	-	4 336	-
Commissions monétiques	1 534	1 191	1 191	2 696
Règlement télécom SMS Banking	183	185	185	346
Autres commissions	171	135	135	195
Redevances et prestations	132	99	99	239
Frais télégrammes télex	84	93	93	181
Frais de confection carnet de chèques	60	53	53	92
Rémunération du fonds géré SICAR	71	47	47	169
Total Commissions encourues	2 235	1 804	6 139	3 918

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 2.8)

Note 25 : Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Les dotations nettes aux provisions et les pertes sur créances couvertes ou non par des provisions totalisent 10 896 KTND au 30/06/2018 se détaillant ainsi:

	Jusqu'au 30/06/2018	Jusqu'au 30/06/2017	Jusqu'au 31/12/2017
Cout net du risque clientèle	10 502	7 234	12 332
Cout net du risque divers	394	882	3 740
Total Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	10 896	8 116	16 072

Le coût net du risque de clientèle se détaille comme suit :

	Jusqu'au 30/06/2018	Jusqu'au 30/06/2017	Jusqu'au 31/12/2017
Dotations aux provisions sur risque de contrepartie	26 307	17 791	37 436
Dotations aux provisions collectives	2 500	1 556	4 267
Pertes couvertes de contrepartie	250	70	-
Pertes non couvertes de contrepartie	161	51	121
Reprise sur provisions de contrepartie utilisées / Décote	-	-	(486)
Cession de créances à l'IRC	-	-	10 997
Dotations pour risque de contrepartie sur engagements hors bilan	425	-	615
Reprise pour risque de contrepartie sur engagements hors bilan	(143)	-	(857)
Reprise sur provisions hors bilan sur décote	-	-	(244)
Gains de cession	-	-	(14)
Reprise sur provisions de contrepartie utilisées	(250)	(70)	-
Reprise sur provisions de contrepartie devenues disponibles provenant de la décote	(4 032)	(1 453)	(1 999)
Reprise sur provisions de contrepartie devenues disponibles	(14 716)	(10 711)	(26 992)
Pertes couvertes par agios réservés sur cession de créances	-	-	7 256
Pertes couvertes par des provisions	-	-	(85)
Reprise sur provisions sur cession	-	-	(10 512)
Reprise sur agios réservés utilisées sur cession de créances	-	-	(7 256)
Reprise sur agios réservés utilisées sur créances passées par perte	-	-	(114)
Pertes couvertes par agios réservés	-	-	114
Pertes couvertes par des provisions	-	-	85
Total Coût net du risque clientèle	10 502	7 234	12 332

Le coût net des risques divers se détaille comme suit :

	Jusqu'au 30/06/2018	Jusqu'au 30/06/2017	Jusqu'au 31/12/2017
Dotations aux provisions pour risques et charges	1 016	1 045	6 543
Perte sur autres éléments d'exploitation	50	139	228
Perte sur éléments hors exploitation	7 386	137	309
Reprise de provision sur comptes d'actifs	(137)	-	(99)
Dotations aux provisions sur comptes d'actifs	68	-	459
Gain sur éléments hors exploitation	(541)	(63)	(1 123)
Reprises sur provisions pour risques et charges	(7 448)	(376)	(2 577)
Total Cout net du risque divers	394	882	3 740

Note 26 : Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Les dotations aux provisions sur portefeuille d'investissement totalisent -205 KTND au 30/06/2018 se détaillant ainsi:

	Jusqu'au 30/06/2018	Jusqu'au 30/06/2017	Jusqu'au 31/12/2017
Reprise provisions sur fonds géré SICAR	-	26	27
Reprise de provisions sur titres de participation	19	19	19
Dotation aux provisions sur fonds géré SICAR	(53)	(121)	(261)
Dotation aux provisions sur titres de participation	(171)	(130)	(130)
Total Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(205)	(206)	(345)

Note 27: Frais de personnel

Les frais de personnel totalisent 55 892 KTND au 30/06/2018 se détaillant ainsi:

	Jusqu'au 30/06/2018	Jusqu'au 30/06/2017	Jusqu'au 31/12/2017
Rémunération du personnel	38 630	34 314	71 208
Charges sociales	12 750	11 807	20 647
Autres charges de personnel	4 248	4 420	6 485
Dotation au provision sur indemnité fin de carrière	264	236	-
Reprise provision sur indemnité fin de carrière	-	-	(305)
Total Frais de personnel	55 892	50 777	98 035

Note 28 : Charges générales d'exploitation

Les autres charges d'exploitation totalisent 20 780 KTND au 30/06/2018 se détaillant ainsi:

	Jusqu'au 30/06/2018	Jusqu'au 30/06/2017	Jusqu'au 31/12/2017
Frais d'exploitation non bancaires	7 736	7 260	15 231
Autres charges générales d'exploitation	13 044	5 833	12 370
Total Charges générales d'exploitation	20 780	13 093	27 601

Les autres charges générales d'exploitation totalisent 13 044 KTND au 30/06/2018 se détaillant ainsi:

	Jusqu'au 30/06/2018	Jusqu'au 30/06/2017	Jusqu'au 31/12/2017
Loyers commerciaux	1 850	1 704	3 539
Maintenance logiciel informatique	1 829	1 561	2 988
Autres services extérieurs	589	481	1 116
Assurance globale banque	565	467	948
Maintenance matériel informatique	13	272	672
Gardiennage et surveillance	269	263	539
Entretien et nettoyage immeubles	262	230	483
Assurance immeubles et voitures	200	192	378
Rémunération d'intermédiaires	190	173	614
Honoraires commissaires aux comptes	229	155	329
Loyer personnel logements de fonction	143	140	280
Sous-traitance archives	90	76	144
Frais judiciaires	250	57	201
honoraires service assistance Société Générale	22	27	44
Entretien et réparation divers	58	21	67
Sous- traitance informatique	14	14	27
Prime Fond de Garantie des Dépôts Clientèle	6 471	-	-
Maintenance et consommable photocopieurs	-	-	1
Total Travaux fournitures et services extérieurs	13 044	5 833	12 370

Note 29 : Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés totalise 19 998 KTND se détaillant ainsi:

	Jusqu'au 30/06/2018	Jusqu'au 30/06/2017 Retraité	Jusqu'au 30/06/2017 Publié	Jusqu'au 31/12/2017
Résultat comptable avant dotations aux provisions et impôt	106 978	82 351	78 016	182 430
(+) Déductions nets Réintégrations	(12 196)	(2 213)	(2 213)	(7 822)
Résultat fiscal avant provisions	94 782	80 138	75 803	174 608
- Déduction provisions	29 232	19 346	19 346	42 318
Résultat fiscal	65 550	60 792	56 457	132 290
Réinvestissement	10 000	-	-	10 441
Résultat fiscal après réinvestissement	55 550	60 792	56 457	121 849
Taux d'impôt	36,00%	35,00%	35,00%	35,00%
Impôt sur les sociétés	19 998	21 277	19 760	42 647

Note 30: Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires

Le Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires présentent un solde nul au 30/06/2018 se

	Jusqu'au 30/06/2018	Jusqu'au 30/06/2017	Jusqu'au 31/12/2017
Contribution conjoncturelle	(2 222)	-	(6 092)
Total Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires	(2 222)	-	(6 092)

Note 31 : Résultat par Action

Le résultat par action au 30/06/2018, est de 1,558 DT.

	Jusqu'au 30/06/2018	Jusqu'au 30/06/2017 Retraité	Jusqu'au 30/06/2017 Publié	Jusqu'au 31/12/2017
Résultat de la période	53 854	40 196	37 378	90 072
Capital social - nombre de titres	34 560 000	34 560 000	34 560 000	34 560 000
Résultat par action en DT	1,558	1,163	1,082	2,606

Le résultat par action ainsi déterminé au 30/06/2018 correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires et aux certificats d'investissement par le nombre moyen pondéré d'actions et de certificats d'investissement en circulation au cours de l'exercice.

3.6- Notes sur l'état de flux de trésorerie

Note 32 : Liquidités et équivalents de liquidités

	Jusqu'au 30/06/2018	Jusqu'au 30/06/2017 Retraité	Jusqu'au 30/06/2017 Publié	Jusqu'au 31/12/2017
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	247 810	278 769	278 769	165 631
Créances sur les établissements bancaires et financiers	44 196	139 200	139 200	73 574
Emprunts auprès de la banque centrale	(182 000)	(84 000)	(84 000)	(81 000)
Dépôts des établissements bancaires	(130 501)	(101 020)	(101 020)	(200 710)
Dépôts des établissements financiers*	(6)	(286)	(2 204)	(6)
Total	(20 501)	232 663	230 745	(42 511)

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 2.8)

Note 33: Evènements postérieurs à la date de clôture

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 27 juillet 2018. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.